

ÉTIENNE

SAUVEUR PIERRE ÉTIENNE

L'énigme haïtienne

Échec de l'État moderne en Haïti

L'énigme haïtienne
Échec de l'État moderne en Haïti



MÉMOIRE
F
1921
E84
2007

MÉMOIRE
D'ENCRIER

Les Presses de l'Université de Montréal

L'énigme haïtienne

Échec de l'État moderne en Haïti

A LA CHUTE DE LA DICTATURE DES DUVALIER, tous les espoirs étaient permis : élections démocratiques, assainissement et modernisation de l'administration publique, rationalisation de la gestion du pouvoir et renforcement des structures économique et sociale. Mais l'instabilité politique chronique, le marasme économique, l'anarchie et le chaos généralisé ont conduit à l'effondrement de l'État dans ce pays, qui est pourtant la première république noire au monde.

En parcourant de façon originale l'histoire d'Haïti, de la colonisation à nos jours, d'un point de vue sociopolitique, Sauveur Pierre Étienne explique les sources de sa non-évolution vers l'État moderne, de son sous-développement et de la succession de régimes dictatoriaux. Cet ouvrage, remarquable état des lieux de la société haïtienne, permet de comprendre les élites politiques, l'État et les rapports transnationaux de pouvoir (gestion de conflits, amalgame races/classes, relations entre Mulâtres et Noirs, etc.), enfin la dégradation des relations entre l'État et la société, relations qui ont fait échec à la construction d'un État moderne en Haïti.

SAUVEUR PIERRE ÉTIENNE, après des études de doctorat en science politique à l'Université de Montréal, est actuellement chercheur postdoctoral au laboratoire Genèse et transformation des mondes sociaux de l'EHESS-CNRS, en France. Il est l'auteur de *Haïti : misère de la démocratie* (1999, L'Harmattan) et de *Haïti : l'invasion des ONG* (1997, CIDIHCA).

En couverture : © Alex Webb / Magnum Photos

39,95 \$ • 36 €

www.memoiredencrier.com
www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-923153-64-3



9 782923 153643

MÉMOIRE D'ENCRIER

ISBN 978-2-7606-2032-2



9 782760 620322

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

F
1921
E84
2007

3

SAUVEUR PIERRE ÉTIENNE

L'énigme haïtienne

Échec de l'État moderne en Haïti

Liste des sigles

Préface de Laënnec Hurbon

BIBLIOTHÈQUE
ENAP
QUÉBEC

ANDP : Alliance nationale pour le développement
CARICOM : Communauté des Caraïbes
CASEC : Conférence des États des Caraïbes
CO : Convention
CEB : Comité exécutif des Caraïbes
CEDAM : Conseil épiscopal latino-américain
CENUCED : Conférence des Nations Unies
pour le commerce et le développement
CIB : Centre international de la banque
CIA : Central Intelligence Agency
CNG : Conseil national de gouvernement
CONACOM : Congrès national des mouvements
CSP : Comité de salut public
DEA : Drug Enforcement Administration
EC : Espace de concertation
FAM : Famille Laval
FRAP : Front pour l'avancement
GPI : Groupe parlementaire indépendant
IC : Institut

MÉMOIRE
D'ENCRIER

Les Presses de l'Université de Montréal

L'origine haïtienne

Le rôle de l'État moderne en Haïti

Table des matières

Liste des sigles	5
Remerciements	9
Préface	11
Introduction	19
PREMIÈRE PARTIE	
Saint-Domingue/Haïti dans la dynamique globale de l'Occident	45
1 Configuration sociale et économique, État et rapports transnationaux de pouvoir à Saint-Domingue	49
Saint-Domingue: une création de l'expansionnisme européen et des rivalités entre les puissances occidentales	50
Capitalisme et esclavage à Saint-Domingue	52
Classes sociales et fractions de classes dans la colonie la plus prospère de l'époque	60
L'État et l'application du Pacte colonial à Saint-Domingue/Haïti	65
2 Élites politiques et sociogenèse de l'État haïtien: la dynamique externe et interne (1789-1803)	75
L'effondrement progressif de l'État colonial français à Saint-Domingue	76
La sociogenèse de l'État haïtien	86
Échec des projets louvertureurien et napoléonien: la naissance de l'État postcolonial haïtien	96

DEUXIÈME PARTIE**Les élites politiques et la construction de l'État haïtien :
contraintes internes et externes 107****3 Les élites politiques et le processus de consolidation
de l'État haïtien (1804-1858) 109**

- Le caractère original et marginal de l'État haïtien 110
- L'alternance des processus centripète et centrifuge 116
- Le processus de consolidation de l'État haïtien : la cristallisation
des tendances lourdes 120
- Réunification du territoire national et unification de l'île :
renforcement de la souveraineté interne 121

**4 Les élites politiques et la phase de désintégration
de l'État haïtien (1859-1915) 133**

- La fragilisation du monopole de la contrainte physique légitime 134
- L'illusion du monopole de la fiscalité 138
- La fragilisation du monopole fiscal de l'État par le néopatrimonialisme 139
- La lente et sûre agonie de l'État haïtien 143

**5 L'occupation américaine comme conséquence de l'effondrement
de l'État haïtien (1915-1934) 157**

- L'intervention militaire et l'occupation américaines d'Haïti (1915-1934):
la dynamique interne et externe 158
- La construction d'un État à l'allure moderne mais faible 164
- Un État sans souveraineté 168
- La modernisation économique et les changements sociaux consécutifs 171

TROISIÈME PARTIE**Échec de l'occupation américaine, crise sociétale
et réponses des élites politiques 185****6 La crise de 1946: résurgence de l'État néopatrimonial haïtien
et dysfonctionnement total des institutions de l'État postoccupation 189**

- Le contenu idéologique de la crise 190
- Une crise multidimensionnelle 195
- Le dysfonctionnement des institutions de l'État post-occupation 205

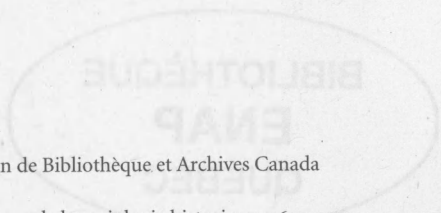
7 De la résurgence de l'État néopatrimonial haïtien à l'instauration de l'État néosultaniste duvaliérien	221
Genèse de l'État néosultaniste duvaliérien	222
La mise en place des structures de l'État néosultaniste duvaliérien	228
L'impossible modernisation des structures de l'État néosultaniste duvaliérien	238
La crise de l'État néosultaniste duvaliérien	243
8 La crise de 1991-1994 ou l'effondrement de l'État haïtien	269
Le processus de transformation et de décomposition de l'État postduvaliérien	270
L'effondrement de l'État haïtien	277
La nouvelle conjoncture de crises	286
L'essoufflement de la démocratie encadrée	288
Les élections de l'année 2000: la présidence de Jean-Bertrand Aristide ou le nouvel effondrement de l'État haïtien	294
Conclusion	319
Chronologie	333
Bibliographie	343

4

L'énigme haïtienne

Échec de l'État moderne en Haïti

Préface de Yannick Hubon



Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada
Étienne, Sauveur Pierre
L'énigme haïtienne : à l'épreuve de la sociologie historique : 1697-2004
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7606-2032-2 (PUM)
ISBN 978-2-923153-64-3 (Mémoire d'encrier)

1. Haïti - Politique et gouvernement. 2. Haïti - Histoire. 3. Crises (Sciences sociales) - Haïti.
4. Leadership politique - Haïti. I. Titre.
F1921.E84 2007 972.94'03 C2006-942366-0

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
© Les Presses de l'Université de Montréal, 2007
© Mémoire d'encrier, 2007

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des sciences humaines de concert avec le Programme d'aide à l'édition savante, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

IMPRIMÉ AU CANADA EN FÉVRIER 2007

(200) 300514

33.96

4020

26-03-10

Liste des sigles

- ANDP : Alliance nationale pour la démocratie et le progrès
- CARICOM : Communauté caribéenne
- CASEC : Conseils d'administration des sections communales
- CD : Convergence démocratique
- CEB : Communautés ecclésiales de base
- CELAM : Conseil épiscopal latino-américain
- CENUCED : Conférence des Nations Unies
pour le commerce et le développement
- CEP : Conseil électoral provisoire
- CIA : Central Intelligence Agency
- CNG : Conseil national de gouvernement
- CONACOM : Congrès national des mouvements démocratiques
- CSP : Comité de salut public
- DEA : Drug Enforcement Administration
- EC : Espace de concertation
- ENAOL : Entreprise nationale des oléagineux
- FADH : Forces armées d'Haïti
- FL : Famille Lavalas
- FNCD : Front national pour le changement et la démocratie
- FRAPH : Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti
- GPI : Groupe parlementaire indépendant
- IC : Initiative citoyenne

ICG : International crisis group
IFES : International Foundation for Electoral System
KID : Konvansyon inite demokratik (Convention de l'unité démocratique)
MIDH : Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti
MINUSTAH : Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti
MNP-28 : Mouvement national patriotique
MOP : Mouvement ouvrier paysan
MOP : Mouvement d'organisation du pays
OEA : Organisation des États américains
ONG : Organisations non gouvernementales
ONU : Organisation des Nations Unies
OPL : Organisation politique Lavalas
OPL : Organisation du peuple en lutte
PANPRA : Parti national progressiste révolutionnaire haïtien
PLB : Parti louvri baryè
PNH : Police nationale d'Haïti
PPL : Plate-forme politique Lavalas
SHADA : Société haïtiano-américaine de développement agricole
SIDA : Syndrome immunodéficientaire acquis
SIN : Service d'intelligence nationale
UE : Union européenne
UNAM : Université nationale autonome du Mexique
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques
VSN : Volontaires de la sécurité nationale

Remerciements

*À la mémoire de Michéla Louissaint (Tailla),
ma grand-mère maternelle, d'Altagrâce Jean-Pierre (Tagot),
ma mère, et d'Édith Étienne, ma sœur.*

À Garaudy et Shakwana, mon fils et ma fille.

Le défi de soumettre l'émigrie haïtienne à l'épreuve de la sociologie historique a été relevé grâce à la persévérance et à la longue expertise posée dans le domaine de la politique comparée de Janet Jensen, qui a accepté de concevoir les sacrifices nécessaires pour lire et relire les différents chapitres du livre. Nous tenons à lui exprimer notre profonde gratitude. Tous nos remerciements à Laënnec Flurbon, pour ses remarques et surtout pour la préface du livre. Nos remerciements vont aussi à Laurent Melalis et à Mamoudou Garbo qui ont contribué à l'amélioration du livre. Nous ne saurions, bien sûr, oublier les remarques judicieuses et les suggestions pertinentes de la directrice, des professeurs invités et des camarades de la Chaire et du Laboratoire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Sans le dévouement et l'apport de Nicole Nancy Léonard, il nous aurait été impossible de trouver et de faire venir d'Haïti les livres et documents indispensables à la réalisation de notre travail de recherche. Nous aimerions lui faire savoir à quel point nous lui en sommes grès. Tous nos remerciements également à Maïress Fleur-Aimé, qui nous a offert son concours inestimable dans le travail de correction du texte, tant sur le plan de la forme que du fond. Nous lui en sommes très reconnaissants. Jean Florival, spécialiste et grand maître à l'écriture, nous a aidés à dépouiller le texte des interjections linguistiques, à élever et à le point. Nous ne pouvons que lui dire un grand

18

- ICG: International crisis group
- IFES: International Foundation for Electoral System
- KID: Kouvansyoninite demokratik (Convention de l'unité démocratique)
- MIDH: Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti
- MINSITAH: Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti
- MNP-28: Mouvement national patriotique
- MOP: Mouvement ouvrier paysan
- MOP: Mouvement d'organisation du pays
- OEA: Organisation des États américains
- ONC: Organisation nationale de concertation des couches sociales
- OSD: Organisation des Nations Unies
- OPL: Organisation politique Lavale
- PAIPRA: Parti national progressiste révolutionnaire haïtien
- PLB: Parti louchet baron
- PNH: Police nationale d'Haïti
- PPC: Parti-Union politique Lavale
- SHADA: Société haïtiano-américaine de développement agricole
- SIDA: Syndrome immunodéficient acquis
- SIN: Service d'intelligence nationale
- UE: Union européenne
- UNAM: Université nationale autonome du Mexique
- URSS: Union des républiques socialistes soviétiques
- VSN: Volontaires de la sécurité nationale

Remerciements

Le défi de soumettre l'énigme haïtienne à l'épreuve de la sociologie historique a été relevé grâce à la perspicacité et à la longue expérience dans le domaine de la politique comparée de Jane Jenson, qui a accepté de consentir les sacrifices nécessaires pour lire et relire les différents chapitres du livre. Nous tenons à lui exprimer notre profonde gratitude. Tous nos remerciements à Laënnec Hurbon, pour ses remarques et surtout pour la préface du livre. Nos remerciements vont aussi à Laurent McFalls et à Mamoudou Gazibo qui ont contribué à l'amélioration du livre. Nous ne saurions, bien sûr, oublier les remarques judicieuses et les suggestions pertinentes de la directrice, des professeurs invités et des camarades de la Chaire et du Laboratoire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Sans le dévouement et l'amitié de Nicole Nancy Édouard, il nous aurait été impossible de trouver et de faire venir d'Haïti les livres et documents indispensables à la réalisation de notre travail de recherche. Nous aimerions lui faire savoir à quel point nous lui en savons gré. Tous nos remerciements également à Mathess Fleur-Aimé, qui nous a offert son concours inestimable dans le travail de correction du texte, tant sur le plan de la forme que du fond. Nous lui en sommes très reconnaissant. Jean Florival, stylisticien et grammairien à lunettes, nous a aidé à dépouiller le texte des interférences linguistiques, à l'aérer et à le polir. Nous ne pouvons que lui dire un grand

merci, tout en reconnaissant que nous ne pourrons jamais honorer notre dette pour l'excellente qualité du travail accompli. Comment, en outre, ne pas témoigner notre gratitude à Sylvie Paquerot et à Michel Hector? Leurs commentaires et suggestions ont considérablement amélioré la version définitive du texte. Notre reconnaissance s'étend évidemment à Theodor Tudoroiu, pour ses remarques très pertinentes : sa curiosité et son intérêt pour la mégalomanie des dictateurs les plus célèbres nous ont porté à consulter des ouvrages qui auraient échappé à nos investigations.

Nous exprimons aussi notre gratitude à William Toussaint, qui a bien voulu mettre à notre disposition son expertise en informatique, tout au long de la rédaction du livre. Nos remerciements s'adressent aussi à Alex Étienne, dont la vaste culture et le sens des nuances et de la précision nous ont permis d'éviter bien des chausse-trapes de l'historiographie haïtienne.

Préface

Depuis 1986, date de la chute de la dictature des Duvalier, chercheurs et observateurs de l'évolution politique d'Haïti ne cessent de s'interroger sur les sources de l'échec haïtien. Deux interventions étrangères en dix ans, trois en moins d'un siècle quand on pense à l'occupation américaine de 1915 à 1934. Quant à la dernière intervention de 2004, elle prétend devoir durer une décennie tant le pays aurait du mal à se relever par lui-même. Il y a donc bien une énigme haïtienne, pendant que les études approfondies sont rares, et que la curiosité est faible, surtout du côté de ceux qui sont chargés de porter des remèdes, ou en tout cas, qui se sont placés au chevet du malade. On se contente de cris et de regrets, et en règle générale d'une approche superficielle des problèmes-clés du pays. Dans cet ouvrage, Sauveur Pierre Étienne tente avec hardiesse d'aborder de front le problème de l'État comme l'une des fenêtres principales par lesquelles l'on pourrait approcher l'énigme haïtienne.

De l'État en effet, on a beaucoup parlé de tous les côtés, dans les milieux des institutions internationales comme des élites politiques. Mais l'on cherche encore en vain une étude approfondie de la réalité de l'État sous le concept-écran et passe-partout de bonne gouvernance. Sauveur Pierre Étienne n'a pas cherché cependant à faire des concessions à l'actualité qui réclame des solutions urgentes, et sans tomber dans des perspectives abstraites, il a fait appel à la fois à l'histoire, à la science politique et

à la sociologie pour entreprendre son étude de l'État sur la longue durée : quatre siècles, de 1697 à 2004, afin de scruter en profondeur la nature de l'État haïtien qui reste opaque à tant d'observateurs extérieurs comme aux décideurs nationaux et internationaux.

L'ouvrage développe l'hypothèse audacieuse et originale de la non-émergence de l'État moderne en Haïti comme source du sous-développement et des dictatures récurrentes que le pays a connues. L'analyse est conduite avec rigueur et se situe dans le cadre d'une sociologie historique avec une méthodologie qui n'est pas pressée de fournir des recettes, mais qui prend le temps de penser ses ressources théoriques et de reprendre avec respect et d'un point de vue critique les apports des autres chercheurs haïtiens et étrangers qui se sont penchés sur l'énigme haïtienne. En se mettant spécialement sur les traces de Max Weber qui voyait dans la naissance de l'État moderne en Occident le résultat d'un processus historique complexe, Sauveur Pierre Étienne se propose de découvrir la spécificité de l'État haïtien. Pour cela, il articule les conflits internes à la société haïtienne aux conflits externes (comme les guerres interétatiques des puissances occidentales) à partir d'une approche comparative pour produire une explication des rapports existant entre État et société en Haïti. Sur cette base, il procède à l'examen du rôle des élites politiques dans la construction de l'État, donc des luttes pour le pouvoir sans jamais dissocier ce rôle des rapports transnationaux de pouvoir.

L'ouvrage se déploie en trois grandes parties. La première porte sur la période esclavagiste ; phase importante dans le développement du capitalisme et des puissances occidentales et en même temps matrice des pratiques de pouvoir instaurées dans la société.

La deuxième partie couvre la période de l'indépendance (1804) jusqu'à l'occupation américaine (1915-1934) et est étudiée sous l'angle du concept de sociogenèse de l'État haïtien (concept emprunté à Norbert Elias) pour rendre compte de la configuration actuelle de l'État haïtien, marqué par les pratiques du régionalisme et du militarisme, ou encore dépourvu de légitimité et qui ignore le principe de citoyenneté. Là encore, l'analyse ne perd pas de vue le cadre des contraintes externes qui pèsent sur les élites politiques et dont le paiement d'une indemnité à la France de 150 millions de francs à partir de 1825 représente un élément déterminant pour un étranglement financier du pays.

La troisième partie est consacrée aux conséquences de l'occupation américaine qui parvient à orienter le pays en fonction des intérêts stratégiques des États-Unis tout en produisant un État dominé par l'autocratie et une gendarmerie à visée essentiellement répressive.

Ce travail est une relecture de toute l'histoire d'Haïti autour de la question centrale de l'État. Sauveur Pierre Étienne reste fidèle de bout en bout à son sujet et à sa ligne théorique, alors qu'il aborde un problème particulièrement complexe et une histoire tumultueuse dans laquelle on voit défiler un nombre étonnant de gouvernements, de constitutions et de révoltes, et où les grandes puissances européennes tout d'abord puis les États-Unis sont clairement impliqués. L'évolution politique récente, de 1986 à nos jours, est analysée rigoureusement en fonction des mêmes hypothèses théoriques appliquées pour le XIX^e siècle, comme si depuis les origines, les difficultés d'émergence d'un véritable État moderne en Haïti sont patentes et paraissent inscrites dans le mode de formation de la nation haïtienne. Avec rigueur, Sauveur Pierre Étienne s'attache à expliquer les concepts qu'il utilise, et il fait également preuve d'une grande maîtrise des théories en science politique comme en sociologie. L'État moderne suppose selon lui, et à la suite de Max Weber, « une rationalisation de la domination politique, grâce à l'institutionnalisation de la participation des citoyens à la gestion de la chose publique », alors que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est vite oubliée par les élites au pouvoir, de l'indépendance à nos jours. Sauveur Pierre Étienne conclut que l'État haïtien ne peut être appréhendé qu'à travers le concept d'État néopatrimonial non seulement à cause de l'absence totale de rationalisation objective dans son système administratif, mais aussi parce qu'en aucun cas on ne voit cet État disposer de pratiques monopolistiques dans la fiscalité et dans la contrainte physique légitime. L'arbitraire pur, le pouvoir absolu personnel et l'absence de référence à la tradition sont ses marques principales. Le régime des Duvalier (1957-1986) est cependant analysé à l'aide du concept d'État néosultaniste, mais il constitue un « cas limite par rapport aux dictatures traditionnelles et à l'État néopatrimonial que le pays a toujours connus », les Duvalier ayant exercé un « pouvoir personnel sans bornes » qui aboutit à accroître encore plus les difficultés d'émergence d'un État moderne.

La démonstration nous conduit peu à peu à découvrir aujourd'hui un État en décomposition et en effondrement, avec la crise provoquée par le

dernier régime, de 1994 à 2004, connu sous le nom de pouvoir *Lavalas* de Jean-Bertrand Aristide, un pouvoir qui pendant treize ans a été « un saut dans la barbarie », mais dont ne semblent pas se rendre compte les puissances internationales, ou plus exactement dont elles ont été en toute rigueur complices. C'est cette nouvelle catastrophe qui donne lieu encore une fois à une occupation militaire du pays.

Nous sommes finalement en présence d'une thèse menée avec rigueur, grâce à une documentation abondante et une analyse théorique qui jamais ne faiblit tout en restant collée aux données empiriques. Cet ouvrage sera d'un grand apport à la science politique comme à la sociologie. Tant d'interrogations et d'inquiétudes subsistent aujourd'hui sur l'évolution politique chaotique d'Haïti que la recherche scientifique sur l'État haïtien est d'une grande nécessité pour éclairer les élites haïtiennes autant que la communauté internationale face au défi que représente la construction d'un véritable État moderne en Haïti, c'est-à-dire d'un État démocratique de droit qui reconnaisse les individus comme des citoyens à part entière. L'ouvrage est loin cependant de consacrer la thèse interventionniste du Chilien Juan Gabriel Valdés, chef politique de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah), qui, sous prétexte de l'ingouvernabilité du pays, propose pour solution une colonisation nouvelle manière. Une colonisation qui, à vrai dire, s'avance masquée avec une complaisance insidieuse pour les gangs armés des bidonvilles, quand elle ne se nourrit pas des principes qui ont fait la fortune des dictatures de Duvalier et d'Aristide, à savoir la réactivation du schéma simpliste d'opposition Noirs/Mulâtres, comme si tous les maux du pays étaient produits et maintenus par un groupe de « mulâtres » et de « bourgeois », comme si surtout ladite communauté internationale, elle, pouvait être soudain prise d'un amour sans bornes pour les (pauvres) Noirs d'Haïti.

Sans aucun doute, on aurait souhaité que cet ouvrage s'attache davantage aux pistes de sortie pour Haïti dans le cadre du processus actuel de mondialisation, et qu'il porte une plus grande attention à la complexité de la sortie de l'esclavage et à l'impact de la révolution haïtienne dans le monde, ainsi qu'aux luttes menées par plusieurs membres des élites intellectuelles et politiques contre les dictatures et qui ont payé « le prix du sang¹ », comme l'ont montré récemment Jean-Claude Bajoux et Bernard Diderich dans l'examen des causes de la longue durée du régime des Duvalier. Mais

c'est peut-être trop demander à ce travail qui est déjà d'une grande ampleur et qui a le mérite d'aborder le problème de la nature du pouvoir en Haïti autrement que d'un point de vue purement national. Il devient ainsi de plus en plus clair que le pays n'accédera pas à un régime démocratique sans une prise en compte radicale de la question centrale des fondements de l'État en Haïti. Ce nouvel ouvrage de Sauveur Pierre Étienne est une invitation pressante à repenser les paradigmes auxquels on était jusqu'ici attaché dans les approches de la réalité politique d'Haïti et de son sous-développement.

LAËNNEC HURBON
Directeur de recherche au CNRS

Note

1. *Le prix du sang. La résistance du peuple haïtien à la tyrannie, tome I, François Duvalier (1957-1971)*, titre de l'ouvrage publié en 2005 par Bernard Diderich, traduit de l'anglais et préfacé par Jean-Claude Bajoux, Éditions du CEDH (Centre œcuménique des droits humains), Port-au-Prince.

Le livre de l'histoire de la révolution haïtienne est un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays. Il est écrit par un auteur qui a fait de la recherche historique son métier et qui a su rendre compte de la complexité de ce mouvement. L'ouvrage est divisé en plusieurs volumes et couvre la période de 1789 à 1804. Il est écrit en français et est disponible en plusieurs langues. C'est un ouvrage qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays.

Le livre de l'histoire de la révolution haïtienne est un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays. Il est écrit par un auteur qui a fait de la recherche historique son métier et qui a su rendre compte de la complexité de ce mouvement. L'ouvrage est divisé en plusieurs volumes et couvre la période de 1789 à 1804. Il est écrit en français et est disponible en plusieurs langues. C'est un ouvrage qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays.

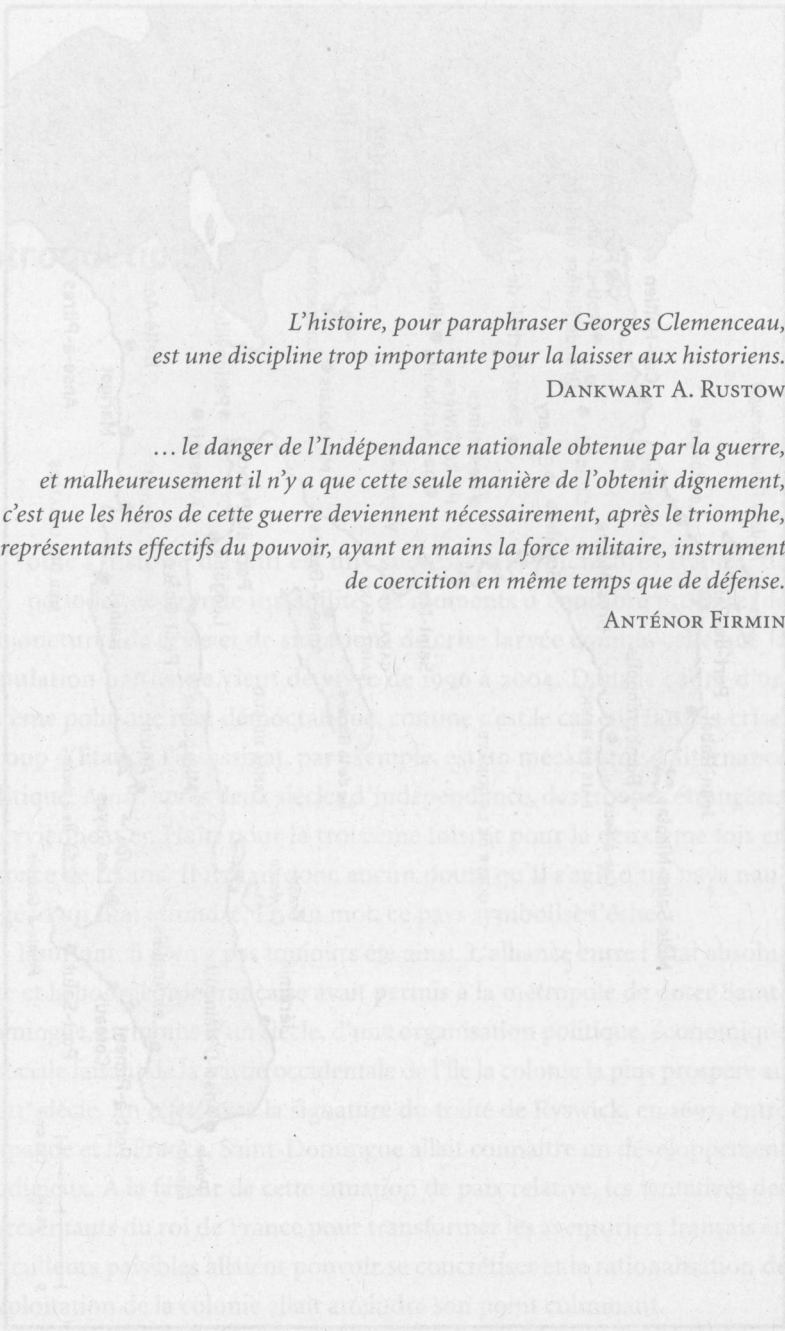
Le livre de l'histoire de la révolution haïtienne est un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays. Il est écrit par un auteur qui a fait de la recherche historique son métier et qui a su rendre compte de la complexité de ce mouvement. L'ouvrage est divisé en plusieurs volumes et couvre la période de 1789 à 1804. Il est écrit en français et est disponible en plusieurs langues. C'est un ouvrage qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays.

Le livre de l'histoire de la révolution haïtienne est un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays. Il est écrit par un auteur qui a fait de la recherche historique son métier et qui a su rendre compte de la complexité de ce mouvement. L'ouvrage est divisé en plusieurs volumes et couvre la période de 1789 à 1804. Il est écrit en français et est disponible en plusieurs langues. C'est un ouvrage qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays.

Le livre de l'histoire de la révolution haïtienne est un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays. Il est écrit par un auteur qui a fait de la recherche historique son métier et qui a su rendre compte de la complexité de ce mouvement. L'ouvrage est divisé en plusieurs volumes et couvre la période de 1789 à 1804. Il est écrit en français et est disponible en plusieurs langues. C'est un ouvrage qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays.

Le livre de l'histoire de la révolution haïtienne est un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays. Il est écrit par un auteur qui a fait de la recherche historique son métier et qui a su rendre compte de la complexité de ce mouvement. L'ouvrage est divisé en plusieurs volumes et couvre la période de 1789 à 1804. Il est écrit en français et est disponible en plusieurs langues. C'est un ouvrage qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays.

Le livre de l'histoire de la révolution haïtienne est un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays. Il est écrit par un auteur qui a fait de la recherche historique son métier et qui a su rendre compte de la complexité de ce mouvement. L'ouvrage est divisé en plusieurs volumes et couvre la période de 1789 à 1804. Il est écrit en français et est disponible en plusieurs langues. C'est un ouvrage qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce pays.



*L'histoire, pour paraphraser Georges Clemenceau,
est une discipline trop importante pour la laisser aux historiens.*

DANKWART A. RUSTOW

*... le danger de l'Indépendance nationale obtenue par la guerre,
et malheureusement il n'y a que cette seule manière de l'obtenir dignement,
c'est que les héros de cette guerre deviennent nécessairement, après le triomphe,
les représentants effectifs du pouvoir, ayant en mains la force militaire, instrument
de coercition en même temps que de défense.*

ANTÉNOR FIRMIN



Haiti

Introduction

Toute l'histoire d'Haïti est une succession de dictatures stables, de périodes de grande instabilité, de moments d'équilibre précaire, de conjonctures de crise et de situations de crise larvée comme celle que la population haïtienne vient de vivre de 1996 à 2004. Dans le cadre d'un système politique non démocratique, comme c'est le cas en Haïti, la crise, le coup d'État ou l'assassinat, par exemple, est un mécanisme d'alternance politique. Ainsi, après deux siècles d'indépendance, des troupes étrangères interviennent en Haïti pour la troisième fois, et pour la deuxième fois en l'espace de 10 ans. Il ne fait donc aucun doute qu'il s'agit d'un pays naufragé, d'un État effondré. En un mot, ce pays symbolise l'échec.

Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. L'alliance entre l'État absolutiste et la bourgeoisie française avait permis à la métropole de doter Saint-Domingue, en moins d'un siècle, d'une organisation politique, économique et sociale faisant de la partie occidentale de l'île la colonie la plus prospère au XVIII^e siècle. En effet, avec la signature du traité de Ryswick, en 1697, entre l'Espagne et la France, Saint-Domingue allait connaître un développement prodigieux. À la faveur de cette situation de paix relative, les tentatives des représentants du roi de France pour transformer les aventuriers français en agriculteurs paisibles allaient pouvoir se concrétiser et la rationalisation de l'exploitation de la colonie allait atteindre son point culminant.

Immense paradoxe qui a été l'objet de nombreuses analyses. Mais celles-ci nous laissent insatisfait. Le souci de n'écrire ni un livre de plus ni un livre de trop nous a conduit à formuler la question suivante : qu'est-ce qui explique la non-émergence de l'État moderne en Haïti ? Cette interrogation cruciale est à l'origine de cette recherche. Nous entendons nous atteler à la difficile tâche d'expliquer, sur une longue perspective historique (1697-2004), l'échec de la construction de l'État moderne en Haïti.

Que nous enseigne l'histoire à ce sujet ?

La Révolution haïtienne ayant conduit à la proclamation de l'indépendance du pays le 1^{er} janvier 1804 émane de l'activation et de l'aggravation des contradictions sociopolitiques inhérentes à la société coloniale esclavagiste de Saint-Domingue, par la Révolution française et les rivalités entre la France, l'Espagne et l'Angleterre pour le contrôle de la partie occidentale de l'île. L'invasion de Saint-Domingue par l'Espagne et l'Angleterre, respectivement en 1792 et 1793, est l'expression des tensions, pressions et agressions caractérisant les rapports transnationaux de pouvoir constitués par le système d'États concurrentiel et le système capitaliste en expansion.

De plus, si la Révolution industrielle et les luttes anti-esclavagistes ont mis fin à la traite des Noirs et remplacé l'esclavage par la main-d'œuvre libre, la Révolution haïtienne, en revanche, a substitué le semi-servage à l'esclavage au service du capitalisme. Dans le cadre du capitalisme marchand, l'économie de plantations, à la base de l'industrie sucrière grâce aux investissements massifs de capitaux en provenance de la métropole française, avait fait de Saint-Domingue la plus riche de toutes les colonies du Nouveau Monde. La rupture violente avec la métropole a eu pour conséquence la fuite des capitaux, du savoir-faire et la destruction de la base productive du pays.

L'absence de solution de rechange à l'économie de plantations et la position de l'État haïtien dans le système international ont engendré le marasme économique avec pour corollaires des crises sociopolitiques aiguës. Jointes à l'ambition des généraux, celles-ci ont affecté le processus de construction du nouvel État. Cette crise structurelle est à l'origine du processus de régression systématique ayant donné naissance à un État faible, foncièrement répressif, éclaté en unités régionalisées et très peu institutionnalisées, jusqu'à l'occupation américaine de 1915.

Les Américains ont effectivement changé la donne. Mais avec la fin de l'occupation en 1934, les structures de l'État centralisateur qu'ils ont légué n'ont pas tardé à entrer en crise. Le populisme noiriste, sous toutes ses formes et dans toutes ses versions, a progressivement détruit toutes les institutions mises en place par l'occupant, qui pouvaient offrir à l'État haïtien l'apparence d'un État moderne. Dans cette optique, l'État duvalérien représente à la fois un saut qualitatif et quantitatif, un véritable cas limite. Sous le régime des Duvalier, la violence et la corruption avaient atteint des sommets dépassant leurs seuils traditionnels. Et la fusion totale entre le président à vie, le régime et l'État a complètement débordé le cadre général des régimes autoritaires, militaires et civils, et de l'État néopatrimonial d'avant et d'après l'occupation américaine d'Haïti.

Ainsi, 200 ans après la proclamation de son indépendance, Haïti est non seulement le pays le moins avancé (PMA) de l'hémisphère américain, mais devient aussi une pourvoyeuse de main-d'œuvre à bon marché et une nuisance pour la République dominicaine, ses voisins de la Caraïbe et les États-Unis d'Amérique, en raison de l'émigration massive vers ces pays. Depuis le mois de février 2004, même ceux qui avaient encore des doutes ont dû se rendre à l'évidence que l'État fictif haïtien s'est effondré pour la deuxième fois en l'espace de 10 ans, mettant en lumière la non-émergence de l'État moderne en Haïti. L'absence d'autonomie et d'institutionnalisation explique en grande partie l'incapacité de cet État, tout au long de sa trajectoire historique, à faire face aux tensions et conflits internes entre les classes sociales et aux problèmes créés par l'environnement international et régional. Il s'agit d'un Léviathan boiteux¹, incapable de trouver ou d'extraire les ressources indispensables à son autonomisation et à son institutionnalisation.

Les analyses des autres chercheurs

La crise structurelle biséculaire, avec ses soubresauts conjoncturels, a toujours constitué l'objet de prédilection des chercheurs haïtiens et étrangers des différentes branches des sciences sociales, qui ont travaillé sur Haïti. Certains d'entre eux ont expliqué la trajectoire historique du pays sur la base d'une définition du mode de production, des rapports étroits et contradictoires, de caractère interne ou externe, qui gouvernent les phénomènes de distribution, d'exploitation et de paupérisation². Dans cette

même veine, d'autres ont cherché à caractériser la formation sociale haïtienne³ ou à expliquer le sous-développement du pays dans une perspective dépendantiste⁴. En dépit de leur importance du point de vue d'une vision systématique de l'histoire du pays, ces travaux comportent certaines faiblesses limitant, à notre avis, leur pouvoir explicatif: d'abord, la vision sociale et économique de leurs auteurs est tributaire du matérialisme historique et de ses limites. En outre, ces analyses ont été fortement influencées par le *Manifeste du Parti d'entente populaire d'Haïti*⁵ et la première version de l'école de la dépendance⁶. Les faiblesses de ces approches sont connues⁷.

Toujours dans une perspective historique, des auteurs se sont intéressés plus spécifiquement à l'État, prenant ainsi le contre-pied du réductionnisme économique. L'économiste suédois Mats Lundahl a fait de la critique du rôle de l'État l'axe de son analyse globale de la crise structurelle que connaît Haïti⁸. À notre avis, cette façon de poser le problème ne constitue pas une clef de compréhension satisfaisante de l'énigme haïtienne. De son côté, l'anthropologue Michel-Rolph Trouillot, considérant le duvaliérisme comme une « réponse équivoque et criminelle » à une crise multidimensionnelle, a soutenu la thèse que l'État duvaliérien peut se reproduire avec ou sans Duvalier, dans la mesure où la crise structurelle dont il résulte n'est pas elle-même résolue⁹. Cette approche structurelle s'avère doublement limitée du fait qu'elle ne prend en compte ni la spécificité du politique ni l'autonomie relative de l'État. En outre, elle n'accorde aucune signification dans l'analyse aux acteurs sociopolitiques et aux leaders, masquant du même coup les responsabilités des élites politiques dans l'échec de la construction de l'État moderne en Haïti.

La lutte pour le pouvoir a aussi retenu l'attention des auteurs haïtiens. Certaines études inscrites dans cette perspective présentent une vision de l'histoire d'Haïti comme une simple opposition entre Noirs et Mulâtres, réduisant la lutte pour le pouvoir entre l'élite mulâtre et l'élite noire à une simple question de couleur¹⁰. D'autres études consacrées à ce phénomène ont mis en évidence, sur une longue perspective historique, le développement de la lutte opposant les fractions des classes dominantes entre elles et celles-ci aux classes dominées. En soulignant le fossé séparant les textes de loi et les pratiques politiques, elles ont montré que le sort du citoyen et le fonctionnement du régime politique reposent essentiellement sur les rapports de force et se règlent sur la volonté du tyran qui a réussi à s'imposer.

Claude Moïse, par exemple, accorde une très grande visibilité aux acteurs, mais on ne trouve dans ses travaux aucun effort théorique visant à présenter, de façon systématique, les articulations entre acteurs et structure et entre niveaux interne et externe¹¹, c'est-à-dire à intégrer le cas particulier que représente Saint-Domingue/Haïti dans la dynamique globale de l'Occident.

Le facteur culturel n'a pas été non plus négligé par les analystes. Pour faire ressortir les causes internes ayant véhiculé au cours des siècles un imaginaire difficile à transformer, certains se sont référés à la matrice africaine¹², à la matrice coloniale¹³, à l'oppression culturelle¹⁴, comme facteurs explicatifs du drame haïtien. Pour d'autres, c'est toute l'histoire économique et politique du pays qui est déterminée par les conditions de développement de la vie rurale¹⁵ et le dualisme ville-campagne¹⁶. Il s'agit là de perspectives monocausales, réductionnistes, qui, en plus du déterminisme socioculturel dont elles sont imprégnées, n'offrent que peu de valeur explicative.

Une approche novatrice dotée d'un plus grand pouvoir explicatif

Devant ces multiples lectures, éclairantes à certains égards, mais à notre avis partielles, nous croyons que la mise en relation des variables élites politiques, État et rapports transnationaux de pouvoir, sur une longue perspective historique, devrait nous permettre d'expliquer la non-émergence de l'État moderne en Haïti. Il nous faut donc procéder à une relecture de l'État haïtien, à la fois dans sa dynamique interne et à travers les rapports transnationaux de pouvoir constitués par le système d'États concurrentiel et le système capitaliste en expansion. Nous souhaitons en effet montrer, au fil de ces pages, que la non-émergence de l'État moderne en Haïti résulte des décisions prises par les élites politiques, dans un cadre contraignant, sur les plans interne et externe. Ces décisions, jointes aux contingences de l'histoire et aux conséquences non recherchées, ont contribué à transformer le contexte social et économique interne. Là se situe l'origine de la crise structurelle biséculaire qui secoue le pays.

Une approche monocausale conduirait à expliquer l'échec de la construction de l'État moderne en Haïti en fonction des élites politiques, de l'État ou, en privilégiant les facteurs externes, des rapports transnationaux de pouvoir. Ce serait là une explication partielle comme tant d'autres, car aucune de ces variables à elle seule ne permet d'appréhender ce phénomène

dans toute dans sa complexité. Seule la mise en relation de ces trois variables, sur une longue perspective historique, peut nous offrir une vision globale et systématique.

Ce livre se propose donc de mettre en évidence les rapports d'interdépendances entre politique, économie et société sur les plans interne et externe. En d'autres termes, nous voulons montrer comment certaines décisions politiques, prises dans un cadre contraignant et jointes aux contingences de l'histoire et aux conséquences non recherchées, ont contribué à transformer le contexte social et économique interne, la nature des rapports avec le système d'États concurrentiel et le système capitaliste en expansion, pour donner lieu à cette construction bancal qu'on appelle l'État haïtien.

Même s'il s'agit d'une étude de cas, celle-ci suppose une comparaison dans le temps et se situe au cœur des débats relevant de la sociologie historique comparative, mettant en relief les relations complexes et dynamiques entre l'État moderne et le capitalisme. Cette perspective analytique nous permettra de saisir la dynamique et la complexité des transformations sociales et politiques ainsi que l'articulation du politique et du social, du global et du local.

La sociologie historique comparative se divise en trois grands courants : la théorie des systèmes-monde, la perspective interprétative-historique et l'école causale-analytique. Il convient de souligner l'influence des travaux de Karl Marx, de Max Weber, d'Otto Hintze et de Fernand Braudel sur les tenants de la sociologie historique comparative¹⁷.

En fonction de sa conception de l'économie-monde, Immanuel Wallerstein explique l'évolution historique des pays selon la localisation des régions dans lesquelles ils sont situés : soit au « cœur », à la « périphérie » ou à la « semi-périphérie » du système-monde¹⁸. Le réductionnisme économique de son approche ne laisse toutefois pas de place à l'action des individus. Pour cette raison, la perspective des systèmes-monde ne sera pas prise en compte dans le cadre de ce travail. En revanche, l'approche interprétative-historique, en mettant l'accent sur le cas particulier en soi et en considérant sa dimension de totalité, sa complexité, son développement historique et son contexte social, permet de mieux cerner sa « singularité historique¹⁹ ». Cette variante de la sociologie historique comparative s'avère donc d'un grand apport ici, d'autant plus qu'elle utilise la multicausalité. Enfin, plus ambitieux que leurs collègues de l'approche précédente, les adeptes de l'école causale-analytique

cherchent, à l'aide des méthodes de « différence » ou « d'accord » de John Stuart Mill²⁰, ou d'une combinaison des deux, à déterminer les causes probables par des comparaisons contrôlées et à formuler des conclusions de nature théorique²¹. Sans nourrir, pour notre part, de telles ambitions, cette variante de la sociologie historique comparative, en raison de l'importance qu'elle accorde à la temporalité et aux facteurs transnationaux, nous aidera à mettre en évidence l'articulation des dimensions interne et externe.

Cependant, comme l'ont relevé certains auteurs, ces trois variantes de la sociologie historique comparative n'explicitent jamais les mécanismes qui relient l'action et la structure. Ces analyses n'accordent aucun rôle à la dimension de la signification de l'action sociale ni à son intensité variable²². Dans l'ensemble, ces travaux montrent les relations d'interdépendances entre sphère politique et sphère économique, entre État et capitalisme, entre structures sociale et économique et institutions politiques. Ainsi que l'a fait remarquer Ira Katznelson, ils s'intéressent aux macroprocessus historiques, à l'analyse des structures et de leur agencement, dont la dynamique explique la transformation, qui constitue elle-même une nouvelle configuration du processus en cours²³. Si le pouvoir explicatif de cette approche est indéniable, de notre point de vue, la faiblesse de cette perspective analytique réside dans le fait qu'elle assigne un rôle réduit aux acteurs sociaux et politiques, aux élites politiques et aux leaders dans la construction de l'État moderne²⁴.

Tout en restant modeste, nous pouvons donc nous revendiquer d'une sociologie historique corrigée, tentant de prendre en compte à la fois les niveaux micro, méso et macro. La principale contribution de ce livre, au point de vue analytique, réside en effet dans l'intégration des courants de l'analyse historique comparative que sont la perspective interprétative-historique et l'école causale-analytique, l'articulation du résultat de cette combinaison avec la sociologie historique de Max Weber, dans le but d'insérer le cas particulier que représente Saint-Domingue/Haïti dans la dynamique globale de l'Occident, démontrant ainsi que seule l'imbrication des niveaux micro, méso et macro, sur une longue perspective historique prenant en compte la dynamique interne et externe, permet de dégager une vision intégrale et systématique.

Les variables élites politiques, États et rapports transnationaux de pouvoir correspondront respectivement aux trois niveaux pertinents d'intelligibilité susceptibles de nous permettre d'appréhender notre objet d'étude

dans sa complexité : le niveau micro, c'est-à-dire l'action des élites politiques dans leurs luttes pour la conquête, l'exercice et la conservation du pouvoir ; le niveau méso, se rapportant à l'appareil étatique dans sa gestion des tensions, conflits et crises internes et ses réactions aux pressions et agressions externes ; le niveau macro, qui se réfère au système d'États concurrentiel et à la dynamique du capitalisme mondial.

Cette façon de poser le problème nous oblige à construire un outillage méthodologique complexe. Ainsi, il nous faut intégrer, d'une part, le structuralisme wébérien, qui met l'accent à la fois sur les contraintes et les opportunités qu'offre le cadre dans lequel évoluent les acteurs, et, d'autre part, ce que nous appelons le « décisionnisme conséquentialiste ». Ce dernier implique une vision non déterministe de l'histoire qui s'énonce comme suit : les contraintes naturelles et celles que leurs relations avec leurs semblables leur imposent obligent les êtres humains à prendre des décisions – les non-décisions sont aussi des décisions en ce sens – qui entraînent des conséquences, désirables ou non recherchées. Celles-ci se transforment à leur tour en contraintes auxquelles les êtres humains doivent se conformer ou dont ils doivent se défaire. Ainsi, « l'Histoire de l'Humanité », c'est cette éternité en mouvement dont la dynamique s'explique par les décisions que l'être humain prend, ou ne prend pas, les conséquences qui en découlent et les luttes qu'il mène pour échapper à ces contraintes engendrées par lesdites conséquences. Ce sont ces décisions ou non-décisions qui nous expliquent pourquoi l'histoire d'un pays en particulier est ce qu'elle est et nous permettent de comprendre qu'elle aurait pu être différente. En d'autres termes, l'histoire n'est pas nécessairement une lutte devant déboucher sur l'anéantissement d'un groupe, d'un secteur ou d'une classe. Elle peut être aussi et surtout, et tel a été et est souvent le cas, la manifestation de relations sociopolitiques dynamiques impliquant la coopération, la coexistence, le compromis et le consensus, qui n'exclut nullement les transactions, les marchandages, les pressions, les menaces de recours et le recours effectif à la violence et aux représailles et leur mise à exécution.

L'articulation de ces deux éléments du dispositif méthodologique nous permettra de comprendre comment certaines décisions politiques ont constitué un obstacle majeur au développement du capitalisme en Haïti, tout en limitant les possibilités d'extraction des ressources indispensables à l'élargissement de la base bureaucratique de l'État dont dépend le processus

de différenciation, d'institutionnalisation et d'autonomisation. Par ailleurs, des données statistiques sur l'évolution des flux d'investissements de capitaux dans l'industrie sucrière dans certains pays de la région et l'émigration haïtienne vers ces États caribéens nous aideront à faire ressortir les relations d'interdépendances complexes et dynamiques entre sphères politique, économique et sociale et nous offriront, par voie de conséquence, une vision plus précise de notre objet d'étude.

Nous analyserons donc le contexte social et économique dans lequel émergent et évoluent les élites politiques sous un angle sociologique, alors que l'insertion de l'économie haïtienne dans l'économie capitaliste mondiale ainsi que la position de l'État haïtien dans le système d'États concurrentiel seront étudiées dans une perspective historique.

En choisissant comme variables les élites politiques, l'État et les rapports transnationaux de pouvoir, nous avons opté, implicitement, pour des présupposés théoriques qu'il convient aussi d'explicitier afin d'élucider les concepts fondamentaux et de préciser le sens dans lequel ils seront utilisés dans les différentes parties de ce livre. Cela suppose une révision de la théorie de l'État, une clarification de la notion de rapports transnationaux de pouvoir ainsi que des considérations sur la théorie des élites et sur le concept de « classes sociales ».

De quel État s'agit-il?

La théorie de l'État, telle qu'elle se présente dans les travaux de sociologie historique comparative, renvoie à l'État moderne. Elle implique l'autonomie de cette macrostructure et la pluralité des trajectoires historiques expliquant les variantes d'État qu'on peut observer sur un même continent et d'un continent à un autre. Mais l'État moderne, caractérisé par son degré d'institutionnalisation très élevé, n'a pas toujours existé en Occident. Il a succédé à l'État absolutiste, plus centralisé et moins institutionnalisé qui, lui-même, a été précédé par l'État féodal, décentralisé et très peu institutionnalisé²⁵. Cependant, lorsque les caractéristiques de la « domination traditionnelle » (patrimoniaire) et de la « domination légale-rationnelle » s'interpénètrent et se retrouvent à la fois chez un seul et même État, faisant de lui un cas hybride, on parle de patrimonialisme bureaucratique, de bureaucratie patrimoniale, de fonctionnariat patrimonial²⁶ ou de néopatrimonialisme²⁷.

La conception durkheimienne de l'État, même si elle a exercé une influence considérable dans le structuro-fonctionnalisme qui a profondément imprégné un courant important de la science politique nord-américaine, ne nous intéresse pas dans le cadre de ce travail. Cette vision de l'État comme émanation des sociétés modernes, complexes, dynamiques et hautement différenciées correspond à une institution qui ne possède pas une logique de fonctionnement ni une autonomie qui lui soient propres²⁸. Cette remarque est aussi valable pour la théorie de l'État de Marx²⁹, mais seulement partiellement, car ses notions d'autonomie relative de l'État et de pluralité des trajectoires historiques³⁰ ont inspiré Max Weber et Otto Hintze dont les travaux constituent les fondements de la sociologie historique de l'État.

En effet, Max Weber mettra en lumière les rapports complexes de l'État avec le capitalisme, le développement de la bureaucratie et la fin du patrimonialisme. Pour lui, c'est cette dynamique qui a permis à la structure étatique de se différencier et de pouvoir poursuivre ses fins spécifiques, selon sa logique propre. Pour Max Weber :

[...] il faut concevoir l'État contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé – la notion de territoire étant une de ses caractéristiques –, revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime. Ce qui est en effet le propre de notre époque, c'est qu'elle n'accorde à tous les autres groupements, ou aux individus, le droit de faire appel à la violence que dans la mesure où l'État le tolère: celui-ci passe donc pour l'unique source du « droit » à la violence³¹.

Se référant à l'émergence de cette forme de domination que représente l'État moderne, à sa différenciation, sa centralisation et son degré d'institutionnalisation très élevé, Otto Hintze affirme pour sa part: « L'apparition de l'État moderne n'est au fond rien d'autre que le processus d'étatisation [d'une] organisation sociale féodale³². » Complétant la vision webérienne de l'État, il estime que « l'organisation réelle de l'État » est avant tout conditionnée par deux phénomènes: « D'abord la structure des classes sociales, puis l'ordonnance externe des États, c'est-à-dire la position qu'ils occupent l'un par rapport à l'autre ainsi que leur position absolue dans le monde³³. » De son côté, Norbert Elias assume la vision webérienne de l'État en faisant du double monopole de la violence physique légitime et de la fiscalité, la caractéristique de l'État moderne³⁴.

Charles Tilly, quant à lui, fait du contrôle de la population vivant sur un territoire bien délimité, de l'autonomie, de la centralisation et de la coordination de ses unités, les principales caractéristiques de l'État moderne³⁵. Les idées d'autonomie et de monopole de la contrainte physique se retrouvent aussi chez Theda Skocpol dont la vision de l'État se rapproche davantage de celle de Max Weber et d'Otto Hintze. Elle conçoit « les États comme des organes administratifs et coercitifs potentiellement indépendants des intérêts et des structures socio-économiques (encore que bien sûr conditionnés par celles-ci)³⁶ ». Elle précise que « l'État est une macrostructure qui renvoie plutôt à un ensemble d'organes administratifs, policiers et militaires, coiffés et plus ou moins bien coordonnés par un pouvoir exécutif. Tout État extrait d'abord et fondamentalement des ressources de la société et les affecte à la création et à l'entretien d'appareils coercitifs et administratifs³⁷. »

Un certain nombre de caractéristiques essentielles de l'État moderne, tels l'autonomie relative et le monopole de la contrainte physique et de la fiscalité, se retrouvent donc chez les auteurs considérés comme des classiques et des incontournables dans la sociologie historique comparative. Situait notre étude dans cette perspective analytique, nous utiliserons donc ici le concept « État » dans le sens suivant : nous entendons par État moderne cette mégaorganisation ou macrostructure, relativement autonome et détenant sur un territoire donné le double monopole de la contrainte physique et de la fiscalité, qui peut prendre et, en fait, qui prend des décisions affectant, de façon positive ou négative, sur les plans interne et externe, les comportements des individus, des groupes, des institutions ou organisations, plus ou moins aussi autonomes qu'elle, dans un cadre d'interdépendances complexes et dynamiques. Les réactions des autres entités par rapport aux décisions (ou aux non-décisions) de l'État peuvent varier de la « servitude volontaire » au refus, en passant par la collaboration ou coopération timide ou active, à la résistance passive ou active pouvant prendre le caractère de conflit ouvert impliquant toutes les formes de violence, dont la guerre constitue la phase ultime et l'expression la plus achevée.

Cette définition de l'État représente un idéal-type à la Weber, en ce sens qu'elle renvoie à l'État moderne en tant que produit d'un processus sociohistorique complexe qui s'est développé en Europe occidentale. Donc, elle constitue un modèle, un instrument pouvant nous aider à comprendre les spécificités de chaque État. Ainsi, la détention du double monopole de

la violence physique et de la fiscalité faisant de l'État une sphère autonome à côté d'autres sphères, peut varier d'une région à une autre, d'un pays à un autre. C'est le cas des « Léviathans boiteux » de nombreux pays du globe et tout particulièrement du « Léviathan haïtien³⁸ ».

L'idée d'autonomie relative véhiculée par Karl Marx répond à la disqualification préalable de la notion d'autonomie complète de l'État. Cette macrostructure est insérée dans un réseau complexe d'interrelations où interviennent les groupes d'intérêts, les groupes de pression dont les initiatives sont contraignantes pour l'action étatique. En outre, le développement social et économique et les pesanteurs historiques influent sur la structure et le fonctionnement de l'État.

Mais si nous avançons l'échec de la construction de l'État moderne en Haïti, nous devons aussi identifier et caractériser le type d'État qui a existé et existe encore dans ce pays. La sociologie de la domination de Max Weber fournit des pistes intéressantes à cet égard. La non-institutionnalisation du pouvoir en Haïti, c'est-à-dire sa personnalisation, implique l'absence de véritable distinction entre le domaine privé et le domaine public, qui caractérise la notion de patrimonialisme³⁹. Chez Weber, la domination patrimoniale repose sur un pouvoir personnel qui s'appuie sur un mélange de tradition et d'arbitraire⁴⁰.

Vu le caractère hybride du système politique haïtien, l'État, dans le cadre de ce travail, sera donc considéré comme un État néopatrimonial⁴¹, car « le néopatrimonialisme correspond à cette situation hybride dans laquelle la logique patrimoniale se combine et se mélange avec d'autres logiques⁴² », comme cela peut être observé dans de nombreux pays africains. Cependant, pour caractériser l'État duvaliérien, nous aurons recours à un autre concept de Max Weber : celui de *sultanisme* qui constitue une variante, version extrême, du patrimonialisme. À ce sujet, Max Weber écrit :

On appellera domination patrimoniale, toute domination orientée principalement dans le sens de la tradition, mais exercée en vertu d'un droit personnel absolu; sultanique, une domination patrimoniale qui, dans la manière dont elle est administrée, se meut principalement dans la sphère de l'arbitraire non liée à la tradition. La distinction est très fluide. Ces deux types de domination se séparent l'un de l'autre, et de la même façon le sultanisme du patriarcalisme primaire, de par l'existence de la direction administrative personnelle.

La forme sultanique du patrimonialisme est parfois en apparence – en réalité, jamais de manière effective – totalement indépendante de la tradition. Elle n'est pas rationalisée de manière objective; au contraire, seule la sphère de l'arbitraire et de la grâce s'y est développée à l'extrême. Elle se différencie par là de toutes les formes de domination rationnelle⁴³.

Les sociologues et les politologues ont surtout retenu de Max Weber les concepts de patrimonialisme et de *néopatrimonialisme*. Mais en 1975, le politologue espagnol Juan J. Linz, dans son étude comparative des régimes non démocratiques, a ressuscité le concept wébérien de sultanisme pour construire sa typologie des régimes autoritaires et établir de façon systématique les différences entre régimes totalitaires et régimes autoritaires⁴⁴. De son côté, Samuel P. Huntington a repris le concept de sultanisme qu'il applique en ces termes : « Certaines dictatures personalistes, comme celles de Marcos et Ceausescu, ou celles de Somoza, Duvalier, Mobutu et le Shah, illustrent bien le modèle wébérien de régimes sultanistes, caractérisés par le favoritisme, le népotisme, le copinage et la corruption⁴⁵. » À la conférence organisée en 1990 par H. E. Chehabi et Juan J. Linz qui a conduit à la publication de l'ouvrage *Sultanistic Regimes* en 1998, David Nicholls avait souligné à l'attention des participants que le concept wébérien de sultanisme est un sous-type de la domination traditionnelle et que les études de cas qui les intéressaient étaient caractérisées par le déclin ou le développement incomplet de la domination légale-rationnelle moderne et non par la disparition des vestiges de la domination traditionnelle. En ce sens, avait-il fait remarquer, le sultanisme serait une variante du patrimonialisme et le néosultanisme dériverait du néopatrimonialisme, et l'utilisation du concept de néosultanisme leur aurait permis de ne pas trop se démarquer de la logique et des catégories de la sociologie wébérienne⁴⁶.

Étant donné l'influence de la sociologie wébérienne sur notre travail de recherche, bien que la suggestion de David Nicholls n'ait pas été retenue par ses collègues, nous l'avons adoptée parce qu'elle nous permet de passer de l'État néopatrimonial haïtien d'avant l'occupation américaine à l'État néosultaniste duvaliérien. Par ailleurs, comme les États sont intégrés dans un système d'États concurrentiel dont l'articulation au système capitaliste en expansion constitue les rapports transnationaux de pouvoir, il nous revient maintenant de clarifier ce concept.

BIBLIOTHÈQUE - ENAP

Les rapports transnationaux de pouvoir

Parler des rapports transnationaux de pouvoir nous place au cœur des débats qui ont agité ce sous-champ de la science politique que l'on appelle les relations internationales. Ces débats, suscités par les insuffisances des approches dominantes et leur incapacité à rendre compte des rapports croissants d'interdépendances complexes et dynamiques entre les États-nations, ont favorisé l'émergence de nouvelles approches en théorie des relations internationales, dont la présentation et l'analyse dépassent largement le cadre de la présente étude.

Qu'il suffise de relever que, dès 1977, Robert Keohane et Joseph S. Nye Jr. ont souligné le fait que les États sont en situation d'interdépendances complexes⁴⁷. Cette nouvelle approche a eu un impact concret, contribuant à la création et au développement de nouveaux domaines d'études en relations internationales : l'interdépendance et l'économie politique internationale. Cette dernière met en évidence l'importance centrale des rapports réciproques entre le système économique mondial et le système interétatique. Comme l'a fait remarquer Susan Strange, les États contrôlent la production et la distribution de richesses entre leurs ressortissants, et les marchés, la distribution de pouvoir et de richesses entre les États⁴⁸.

Déjà après la Seconde Guerre mondiale, les néomarxistes de l'école de la dépendance avaient souligné le fait que la structure de pouvoir en Amérique latine est étroitement liée aux fluctuations des relations qu'entretiennent les pays de la région avec le marché international. Dans cette optique, la dépendance résulterait de la forme que prennent les alliances de classe dans les formations sociales latino-américaines, en fonction des rapports que les élites locales entretiennent avec celles des pays développés. Donc, selon les théoriciens de l'école de la dépendance, dans le cadre des rapports de subordination et d'exploitation entre les pays de la périphérie et ceux du centre, les leaders et acteurs nationaux élaborent leurs projets politiques et économiques en tenant compte de la dynamique globale de l'économie capitaliste mondiale et des intérêts de l'impérialisme⁴⁹. Face aux critiques dont furent l'objet les travaux des tenants de l'école de la dépendance et dans le but de combler les lacunes de leur modèle, d'autres néomarxistes, notamment en théories des relations internationales, comme Johan Galtung⁵⁰ et Immanuel Wallerstein⁵¹ ont élaboré respectivement la théorie structurelle de l'impérialisme et la théorie du système-monde.

Les apports et éclairages de ces écoles et théories ont été vite saisis par d'autres chercheurs, notamment dans certains travaux de sociologie historique comparative. Ainsi, Theda Skocpol a souligné l'influence des relations transnationales dans toutes les crises sociales révolutionnaires, tant sur la forme des luttes que sur leur issue. À son avis, il existe un lien de dépendance étroit entre les causes et les réalisations des révolutions modernes et l'inégale diffusion dans le monde du développement économique capitaliste et la formation des États-nations⁵².

Les grandes explorations, les conquêtes, les guerres, le pillage, la mise en valeur des colonies par des investissements massifs de capitaux et de technologie, l'extermination des populations autochtones, le trafic des esclaves, le développement du commerce et de l'industrie assuraient l'expansionnisme européen et le partage du monde par une minorité d'États occidentaux. En ce sens, Saint-Domingue/Haïti est une création de l'expansionnisme européen et l'aboutissement des rivalités entre les puissances occidentales dans la course à la conquête et au partage du monde. Comme la Caraïbe s'était transformée en champ de bataille européen, la balkanisation⁵³ de la région résulta des rivalités interétatiques. Celles-ci opposaient non seulement les États européens, mais aussi les capitalismes nationaux. Donc, la prospérité prodigieuse de Saint-Domingue/Haïti, sa structure de classes, la sociogenèse de l'État haïtien et sa naissance en 1804, pour être intelligibles, doivent s'inscrire dans la dynamique globale de l'Occident, c'est-à-dire dans le cadre du système européen émergent, avec ses corollaires : le système d'États concurrentiel et le système capitaliste en expansion.

Dans ce livre, la notion de rapports transnationaux de pouvoir renvoie au système d'États concurrentiel et au système capitaliste mondial tels qu'ils ont émergé aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles en Europe occidentale. Cette dynamique globale ayant conduit parallèlement au développement de la science et de la technique, de l'État moderne, du capitalisme et des conquêtes coloniales, rend les frontières poreuses et les États de plus en plus interdépendants. Mais si l'articulation des plans interne/externe et la position ou le poids de chaque État dans le système mondial est une donnée importante, elle ne suffit pas pour comprendre sa trajectoire historique. Elle doit être complétée par l'analyse de l'action des élites en général et surtout des élites politiques.

Élites et classes sociales

La théorie des élites, dans toutes ses variantes, pose comme postulat de base que dans toute société il y a une distribution inégale des ressources et que c'est toujours la minorité qui en bénéficie⁵⁴, en raison de sa supériorité ou de sa capacité d'organisation. La systématisation de cette théorie revient à Gaetano Mosca⁵⁵, Vilfredo Pareto⁵⁶ et Roberto Michels⁵⁷. Ils ont eu le mérite de souligner, respectivement, la force de la minorité organisée, la concurrence entre les élites politiques, c'est-à-dire la lutte pour la conquête du pouvoir, et la « loi d'airain de l'oligarchie ».

Max Weber complètera leur apport théorique et empirique en mettant en évidence l'articulation entre élites politiques et État. Il donne une définition de la politique qui la lie au phénomène de pouvoir qui, à son tour, renvoie à la direction ou au contrôle de l'État par un groupe restreint. Il entend par politique « l'ensemble des efforts que l'on fait en vue de participer au pouvoir ou d'influencer la répartition du pouvoir, soit entre les États, soit entre les divers groupes à l'intérieur d'un même État⁵⁸ ». Ces efforts impliquent l'idée de répartition inégale du pouvoir et la lutte entre les divers groupes dans le but de le conquérir et de le conserver. Max Weber pose les mêmes problèmes de la formation, de la circulation des élites et de la constitution des oligarchies que Gaetano Mosca, Vilfredo Pareto et Roberto Michels. À son avis,

[t]oute lutte ou concurrence qui se déroule de façon typique ou en masse conduit malgré tout à la longue, en dépit des accidents ou fatalités prépondérantes, si nombreux soient-ils, à une « sélection » de ceux qui possèdent à un degré plus élevé les qualités personnelles qui sont en moyenne importantes pour assurer le triomphe au cours de la lutte⁵⁹.

Max Weber parle même de « sélection sociale » pour montrer que ce phénomène s'observe dans toutes les sociétés et sur le plan de tous les types de rapports sociaux. En ce sens, fait-il remarquer, « la sélection est "éternelle", parce qu'on ne peut imaginer aucun moyen susceptible de la supprimer totalement⁶⁰ ».

La littérature relevant de la théorie des élites est très abondante et on y trouve des concepts plus ou moins équivalents, utilisés souvent indifféremment, mais qui, pourtant, comportent des nuances dont on ne saurait faire abstraction dans le cadre d'un travail scientifique. La contribution la

plus intéressante à cet égard est celle de Raymond Aron, un adepte de la théorie élitiste. Pour lui, le mot élite, au fond, ne sert à rien d'autre qu'à rappeler la loi d'airain de l'oligarchie⁶¹, l'inégalité des dons et des succès (sans que les succès soient toujours proportionnels aux dons)⁶². Le terme de classe politique devrait être réservé à la minorité beaucoup plus étroite, qui exerce effectivement les fonctions politiques de gouvernement⁶³. Et la notion de classe dirigeante se situerait entre l'élite et la classe politique: elle couvre ceux des privilégiés qui, sans exercer de fonctions proprement politiques, ne peuvent pas ne pas exercer de l'influence sur ceux qui gouvernent et ceux qui obéissent, soit en raison de l'autorité morale qu'ils détiennent, soit à cause de la puissance économique ou financière qu'ils possèdent⁶⁴. Les catégories dirigeantes, fait-il remarquer, renvoient aux «principaux groupes qui exercent les fonctions de commandement⁶⁵». D'après lui, les notions de «catégories dirigeantes» et d'«élites», au pluriel, sont synonymes⁶⁶.

La lutte entre les élites pour la conquête et l'exercice du pouvoir étatique implique souvent des alliances et des transactions de nature multidimensionnelle. Par une approche sociologique, Raymond Boudon et François Bourricaud soulignent que:

[d]ans les sociétés industrielles comme dans les autres types de société, les modalités de recrutement des élites, les profils, les ressources dont il faut disposer pour avoir des chances d'accéder aux élites, la fragmentation ou l'homogénéité des élites dépendent de la «structure sociale» et aussi d'éléments conjoncturels. Selon le contexte international, les élites des sociétés industrielles paraissent se cristalliser sous la forme d'un complexe militaro-industriel, d'un complexe économique-industriel ou, si la conjoncture est aux «crises de civilisation», d'un complexe intellectuel-politique⁶⁷.

Cette idée d'alliances ou de coalitions entre certains pôles des différentes élites, liées à la configuration sociopolitique et économique d'un pays donné et à une conjoncture donnée de son histoire, se retrouve également chez Dankwart A. Rustow pour qui l'émergence de la démocratie résulte des conflits entre anciennes et nouvelles élites. Celles-ci représentent les groupes sociaux qui se sont enrichis et qui ont pu avoir un poids politique⁶⁸. De l'avis de l'auteur, le conflit a des vertus démocratiques qui lui sont inhérentes, puisqu'il amène les protagonistes, par l'intermédiaire de leurs élites, à négocier, lorsqu'il devient évident pour tous qu'aucun groupe n'arrivera à triompher⁶⁹.

Il n'est ni possible, ni nécessaire d'ailleurs, de faire ici une synthèse exhaustive de la littérature très abondante sur la théorie des élites⁷⁰. Étant donné qu'il s'agit d'un concept polysémique, il importe plutôt de préciser que, dans le cadre de ce travail, il sera utilisé dans son acception wébérienne et s'écrira toujours au pluriel. La notion de « sélection sociale » de Max Weber sera d'un grand apport, puisqu'elle permet de prendre en compte le contexte d'émergence des élites politiques, c'est-à-dire la structure sociale et économique, et les qualités individuelles des acteurs et des leaders politiques. Ce dernier aspect est d'autant plus important que le manque d'institutionnalisation du pouvoir, sa personnalisation, fait des notions d'homme fort, de personnage charismatique ou de tyran sanguinaire, des catégories récurrentes dans les travaux de sociologie politique relatifs à l'histoire mouvementée d'Haïti au cours des deux derniers siècles.

La perspective wébérienne nous permet de comprendre que les élites politiques « ne planent pas dans les airs⁷¹ ». Elles proviennent de certaines familles, de certains groupes, de certaines catégories ou de certaines classes sociales et de certaines institutions. Elles possèdent, en général, soit le capital politique, soit la richesse, soit le savoir, tout au moins apparemment, que leur confère leur milieu de provenance. Bien entendu, certains individus exceptionnellement doués peuvent avoir une origine sociale très humble, provenir de milieux obscurs, et accéder tout de même aux plus hautes fonctions de l'État.

Il convient d'ailleurs de souligner que ces caractéristiques capital politique, richesse, savoir sont rarement réunies chez un même individu ; qu'un seul et même personnage réunisse deux de ces trois facteurs est un fait très rare, et la réunion des trois tient du prodige. Mais même dans ce cas de figure, le succès n'est pas complètement assuré. Non seulement d'autres facteurs comme le charisme, dans son sens wébérien⁷², et la *virtù*, dans son sens machiavélien⁷³, mais aussi les contingences de l'histoire et les conséquences non recherchées entrent en jeu. Par exemple, en 1957, l'industriel et sénateur haïtien Louis Déjoie, malgré sa compétence professionnelle, sa richesse, son capital politique, son statut social hautement prestigieux et ses liens très étroits avec les milieux d'affaires américains, a connu un cuisant échec politique face à François Duvalier, un médecin de campagne qui bénéficiait du soutien d'un secteur de l'*establishment* aux États-Unis d'Amérique et d'une large frange des officiers noirs de l'armée d'Haïti.

Comme il sera toujours question pour nous d'élites politiques, ce concept désignera les élites qui ont le contrôle effectif de l'appareil d'État et celles qui se trouvent dans l'opposition, c'est-à-dire celles qui s'organisent pour déloger les actuels occupants et s'emparer des leviers du pouvoir et de la machine étatique. Leurs modes d'accès au pouvoir politique nous intéressent de façon particulière, afin de mettre en lumière les relations entre les mécanismes de circulation des élites politiques, la nature du pouvoir et le type d'État qui a prédominé en Haïti. Mais si les élites politiques ont toujours joué un rôle important dans la construction et la destruction de l'État, on admettra aussi que l'organisation de celui-ci est conditionnée par la structure des classes sociales.

De ce fait, à côté du concept d'*élites politiques*, celui de *classes sociales*, tout en étant l'objet d'une utilisation très restreinte et très prudente, fera son apparition dès le premier chapitre du livre, du fait que la colonie française de Saint-Domingue, à la veille de 1789, était une société complexe qui pouvait être analysée en fonction de la division du travail et de la spécialisation des tâches. Elle était distincte des sociétés tribales, antiques et esclavagistes⁷⁴. En tant que centre de développement agrocommercial le plus important du Nouveau Monde, relié aux secteurs financiers européens les plus dynamiques et qui utilisait les techniques les plus avancées du capitalisme moderne, la structure de classes de la colonie pourrait être analysée dans une perspective marxiste, c'est-à-dire en fonction des relations des diverses catégories sociales à la propriété des moyens de production ou à la possession du capital. Mais le double clivage classes-races en fait une société d'une complexité telle que des historiens, des sociologues et des politologues chevronnés, marxistes et non marxistes, parviennent très difficilement à cerner cette réalité sans tomber dans la caricature, le réductionnisme ou l'amalgame classes-races.

C'est pourquoi, pour des raisons d'ordre analytique, nous avons choisi la conception wébérienne des classes sociales, du fait qu'elle complète la vision des classes sociales de Marx en y ajoutant la notion de groupes de prestige (ordres [*Stände*])⁷⁵. Il convient aussi de prendre en compte, outre les groupes de prestige, la notion de pouvoir. Ainsi, notre analyse de la structure sociale de Saint-Domingue, dans l'objectif de contourner le piège classes-races, sera axée sur une conceptualisation des classes sociales comme « des catégories sociales construites sur la base de la distribution de

pouvoirs découlant, directement ou indirectement, de la propriété et de la possession du capital⁷⁶ », et des distinctions liées au prestige.

Si la Révolution française et la guerre internationale entre la France, l'Espagne et l'Angleterre constituaient les principaux facteurs de la dynamique externe à la base de la sociogenèse de l'État haïtien, la structure des classes sociales et la lutte des fractions de classes et des classes représentaient les catalyseurs de la dynamique interne, tout aussi importante que l'externe, dont l'articulation rythmait le double processus de décomposition de l'État colonial français et d'émergence de l'État haïtien. Ainsi, la nature de la rupture avec la métropole et la guerre sociale et raciale ont bouleversé la structure sociale et économique de Saint-Domingue/Haïti et rendu difficile, voire impossible, l'intégration de l'État postcolonial *de facto* haïtien dans le système d'États concurrentiel et le système capitaliste en expansion, au lendemain de 1804. Le manque de ressources humaines et économiques, la prédominance des liens tribaux, l'hostilité des puissances colonialistes et esclavagistes, joints à sa malformation congénitale, ont ensuite contribué à l'isolement du nouvel État et au renforcement des obstacles à l'émergence de l'État moderne en Haïti.

La trajectoire historique de n'importe quel État s'explique en fonction des tensions, conflits et crises internes, de leur articulation par rapport aux pressions et agressions externes inhérentes au système d'États concurrentiel, et de l'insertion de ce « tout » complexe et dynamique dans l'économie capitaliste mondiale. À côté des problèmes de pluralité de temporalités, temps local-temps national et temps régional-temps mondial, des contingences de l'histoire et des conséquences non recherchées, c'est-à-dire les effets pervers, les résultats non voulus, non désirés et même diamétralement opposés aux intentions des acteurs, les réponses que les élites politiques ont données à ces contraintes, sur les plans interne et externe, expliquent en grande partie le succès ou l'échec de chaque État. Sur la base de la stratégie méthodologique et de la perspective analytique que nous avons choisies, de la grille d'analyse et du cadre théorique et conceptuel que nous avons établis, nous estimons que la mise en relation des variables élites politiques, État et rapports transnationaux de pouvoir nous permettra d'expliquer l'échec de la construction de l'État moderne en Haïti.

Pour en faciliter la compréhension et en clarifier la trame, nous avons divisé cette étude en trois parties. La première porte sur la colonie française

de Saint-Domingue/Haïti dans la dynamique globale de l'Occident et présente, à travers ses deux chapitres, la configuration sociale et économique, l'État et les rapports transnationaux de pouvoir à Saint-Domingue (1697-1789), les élites politiques, la sociogenèse de l'État haïtien (1789-1803), dans sa dynamique externe et interne.

La deuxième partie se centre sur les élites politiques et la construction de l'État haïtien à la lumière des contraintes internes et externes. Ses trois chapitres sont consacrés aux élites politiques et aux processus de consolidation de l'État haïtien (1804-1858), aux élites politiques et à la phase de désintégration de l'État (1859-1915) et à l'occupation américaine comme conséquence de l'effondrement de l'État haïtien (1915-1934).

La troisième et dernière partie, enfin, analyse l'échec de l'occupation américaine, la crise sociétale et les réponses des élites politiques. Les trois chapitres qui s'y retrouvent portent respectivement sur la crise de 1946, la résurgence de l'État néopatrimonial haïtien et le dysfonctionnement total des institutions de l'État post-occupation; la résurgence de l'État néopatrimonial haïtien et l'instauration de l'État néosultaniste duvaliérien; et la crise de 1991-1994 ou l'effondrement de l'État haïtien.

Au fil de ces chapitres, nous chercherons à interpréter l'évolution du temps haïtien par rapport au temps mondial et à dégager les éléments qui se sont combinés pour consolider l'État néopatrimonial et faire échec à la construction de l'État moderne en Haïti, deux siècles après la proclamation de son indépendance.

Notes

1. Voir CALLAGHY, Thomas M., «The State as Lame Leviathan: The Patrimonial Administrative State in Africa», dans ERGAS, Zaki (dir.), *African State in Transition*, Basingstoke, Palgrave/MacMillan, 1987, p. 87-116.
2. Voir PIERRE-CHARLES, Gérard, *L'économie haïtienne et sa voie de développement*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1993 (1965, 1967), p. 4-5.
3. DOUBOUT, Jean-Jacques (HECTOR, Michel), *Haïti: féodalisme ou capitalisme? Essai sur l'évolution de la formation sociale d'Haïti depuis l'indépendance*, Texte photocopié, Port-au-Prince, 1973.
4. LUC, Jean (MONTAS, Yves), *Structures économiques et lutte nationale populaire en Haïti*, Montréal, Nouvelle Optique, 1976; JOACHIM, Benoît B., *Les racines du sous-développement en Haïti*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1979.
5. ALEXIS, Jacques Stephen et al., *Manifeste du Parti d'entente populaire (PEP). Programme de la Nouvelle Indépendance*, Port-au-Prince, Texte photocopié, 1959.

6. Voir CARDOSO, F. H. et FALETTO, E., *Dépendance et développement en Amérique latine*, tr. fr., Paris, PUF, 1978 (1969).
7. Voir ZAPATA, Francisco, *Ideología y política en América Latina*, Mexico, Jornada 115, El Colegio de México, 1990; BADIE, Bertrand, *L'État importé*, Paris, Fayard, 1992.
8. LUNDAHL, Mats, *Peasants and Poverty: A Study of Haiti*, Londres, Croom Helm, New York, St. Martin's Press, 1979; *The Haitian Economy: Man, Land, and Markets*, New York, St. Martin's Press, 1983.
9. TROUILLOT, Michel-Rolph, *Les racines historiques de l'État duvaliérien*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1986, p. 11.
10. MANIGAT, Leslie F., *Ethnicité, nationalisme et politique: le cas d'Haïti*, New York, Connaissance d'Haïti, 1975.
11. MOÏSE, Claude, *Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti*, tomes I et II, Montréal, CIDIHCA, 1988 et 1990.
12. PIERRE, Luc-Joseph, *Haïti: les origines du chaos*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1997.
13. HURBON, Laënnec, *Le barbare imaginaire*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1987.
14. CASIMIR, Jean, *La culture opprimée*, tr. fr., Port-au-Prince, Imprimerie Lakay, 2001 (1981).
15. BASTIEN, Rémy, *Le paysan haïtien et sa famille*, tr. fr., Paris, A C C T/Karthala, 1986 (1951); MORAL, Paul, *Le paysan haïtien*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1961.
16. BARTHÉLEMY, Gérard, *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Henri Deschamps/CIDIHCA, 1989.
17. Voir KALBERG, Stephen, *La sociologie historique comparative de Max Weber*, tr. fr., Paris, La Découverte/MAUSS, 2002 (1994), p. 35.
18. WALLERSTEIN, Immanuel, *The Modern World System: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the 16th Century*, New York, Academic Press, 1974, p. 8, 346-357.
19. Les comparaisons pratiquées par Bendix, selon Tilly, ont pour objectif d'individualiser le cas envisagé, de le rendre plus « visible » et de respecter sa singularité historique. Voir TILLY, Charles, *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New York, Russell Sage Foundation, 1984, p. 82. Voir aussi BENDIX, Reinhard, *King or People: Power and the Mandate to Rule*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1978, p. 5.
20. MILL, John Stuart, *Philosophy of Scientific Method*, New York, Hafner, 1950 (1843).
21. SKOCPOL, Theda et SOMERS, Margaret, «The Uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry», dans SKOCPOL, Theda, *Social Revolutions in the Modern World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 79.
22. KALBERG, Stephen, *op. cit.*, p. 40-41.
23. «[...] the most significant processes shaping human identities, interests, and interactions are such large-scale features of modernity as capitalist development, market rationality, state-building, secularization, political and scientific revolution [...]» Voir KATZNELSON, Ira, «Structure and Configuration in Comparative Politics»,

- dans LICHBACH, M. I. et ZUCKERMAN, A. S., *Comparative Politics. Rationality, Culture, and Structure*, Cambridge University Press, 2000, p. 83.
24. Voir KATZNELSON, Ira, «Periodization and Preferences. Reflections on Purposive Action in Comparative Historical Social Science», dans MAHONEY, James et RUESCHEMEYER, Dietrich (dir.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 271.
 25. Voir GAZIBO, Mamoudou et JENSON, Jane, *La politique comparée: fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 88-91.
 26. WEBER, Max, *Économie et société*, t. I, tr. fr., Paris, Pocket, 1995 (1922), p. 304 et 345-349.
 27. EISENSTADT, S. N., *Revolution and the Transformation of Societies: A Comparative Study of Civilizations*, New York, The Free Press, 1978, p. 276.
 28. DURKHEIM, Émile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1969 (1893), p. 201.
 29. Voir MARX, Karl et ENGELS, Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, tr. fr., Paris, Flammarion, 1998 (1848), p. 76. Voir aussi MARX, Karl, *Introduction à la critique de l'économie politique*, tr. fr., Paris, Éditions sociales, 1957 (1859), p. 4.
 30. Voir MARX, Karl, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, tr. fr., Paris, Messidor/Éditions sociales, coll. «Essentiel», 1984 (1852), p. 124-125; *Critique des programmes socialistes de Gotha et d'Erfurt*, Spartacus, 1948 (1875-1891), p. 35.
 31. WEBER, Max, «Le métier et la vocation d'homme politique», dans *Le savant et le politique*, tr. fr., Paris, 10/18, Plon, 2002 (1919), p. 125.
 32. HINTZE, Otto, *Féodalité, capitalisme et État moderne*, tr. fr., Paris, MSH, 1991, p. 308.
 33. HINTZE, Otto, «Economies and Politics in the Age of Modern Capitalism», dans GILBERT, Felix (dir.), *The Historical Essays of Otto Hintze*, New York, Oxford University Press, 1975, p. 183.
 34. ELIAS, Norbert, *La dynamique de l'Occident*, tr. fr., Paris, Pocket, coll. «Agora», 2003 (1969), p. 26.
 35. TILLY, Charles (dir.), *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 70.
 36. SKOCPOL, Theda, *États et révolutions sociales*, tr. fr., Paris, Fayard, 1985 (1979), p. 34.
 37. *Ibid.*, p. 54.
 38. Le budget de l'État haïtien, pour l'année 1998, divisé en budget de fonctionnement et budget d'investissement, représente l'équivalent de 350 000 000 \$ US. Soixante pourcent du budget de fonctionnement et quatre-vingt pourcent du budget d'investissement proviennent de l'aide internationale. Donc, il s'agit d'un État qui n'a pas les moyens de sa politique, si jamais il en a une. Voir ÉTIENNE, Sauveur Pierre, *Haïti: misère de la démocratie*, Port-au-Prince/Paris, CRESFED/L'Harmattan, 1999, p. 239.
 39. WEBER, Max, *Économie et société*, *op. cit.*, p. 308.
 40. BENDIX, Reinhard, *Max Weber: An Intellectual Portrait*, Garden City, New York, Double Day Anchor Books, 1962, p. 340.

41. La notion de néopatrimonialisme est liée à l'extraversion et à la modernisation. Les sociétés néopatrimoniales ont ressenti l'impact de la modernité et elles ont été incorporées dans les systèmes internationaux modernes, politique, économique et culturel: c'est ce qui les différencie en premier lieu des sociétés patrimoniales traditionnelles. Voir EISENSTADT, S. N., *Revolution and the Transformation of Societies: A Comparative Study of Civilizations*, op. cit., p. 276.
42. Voir MÉDARD, Jean-François, «L'État néo-patrimonial en Afrique noire», dans MÉDARD, Jean-François (dir.), *États d'Afrique noire: formation, mécanismes et crise*, Paris, KARTHALA, 1991, p. 334.
43. Voir WEBER, Max, *Économie et société*, op. cit., p. 308-309.
44. Voir LINZ, Juan J., «Totalitarian and Authoritarian Regimes», dans GREENTEIN, Fred I. et POLSBY, Nelson W. (dir.), *Macropolitical Theory, Handbook of Political Science*, vol. III, Reading, MA, Addison-Wesley, 1975. Pour une mise à jour de la classification des régimes non démocratiques, voir LINZ, Juan J. et STEPAN, Alfred, *Problems of Democratic Transition and Consolidation: Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1996, chap. 3 et 4.
45. Voir HUNTINGTON, Samuel P., *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman, University of Oklahoma Press, 1991, p. 111.
46. Voir à ce sujet CHEHABI, H. E. et LINZ, Juan J., *Sultanistic Regimes*, Baltimore/Londres, The Johns Hopkins University Press, 1998, p. 5-6.
47. KEOHANE, R. O. et NYE, J. S. Jr., *Power and Interdependence. World Politics in transition*, Boston, Little Brown & Co, 1977.
48. STRANGE, Susan, *States and Markets. An Introduction to International Political Economy*, Londres, Pinter, 1988, p. 24-25. Voir aussi STORY, Jonathan, «Le système mondial de Susan Strange», *Politique étrangère*, n° 2, 2001, p. 445.
49. Parmi les tenants de l'école de la dépendance, nous pouvons citer Celso Furtado, Fernando Henrique Cardoso, Enzo Faletto, Osvaldo Sunkel, Pablo González Casanova, Rodolfo Stavenhagen, René Villarreal, Andre Gunder Frank, Ruy Mauro Marini, Samir Amin, etc.
50. GALTUNG, Johan, «A Structural Theory of Imperialism», *Journal of Peace Research*, n° 8, 1971, p. 81-94.
51. WALLERSTEIN, Immanuel, *The Modern World System: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the 16th Century*, op. cit.
52. SKOCPOL, Theda, *État et révolutions sociales*, op. cit., p. 40.
53. Ce concept renvoie à sa division en colonies espagnoles, françaises, anglaises, etc.
54. À ce sujet, Alexis de Tocqueville écrit: «Il existe parmi les hommes, dans quelque société qu'ils vivent, et indépendamment des lois qu'ils se sont faites, une certaine quantité de biens réels ou conventionnels qui, de leur nature, ne peuvent être la propriété que du petit nombre. À leur tête je placerai la naissance, la richesse et le savoir; on ne saurait concevoir un état social quelconque où tous les citoyens fussent nobles, éclairés et riches.» Voir TOCQUEVILLE, Alexis de, *L'ancien régime et la révolution*, Paris, Flammarion, 1988 (1856), p. 58.
55. MOSCA, Gaetano, *Elementi di scienza politica*, 5^e éd., Bari, Gius Laterza, 1953 (1896).

56. PARETO, Vilfredo, *Les systèmes socialistes*, 1902, repris dans *Traité de sociologie générale*, Genève, Droz, 1968.
57. MICHELS, Roberto, *Les partis politiques*, Paris, Flammarion, 1971 (1914).
58. WEBER, Max, « Le métier et la vocation d'homme politique », dans *Le savant et le politique*, *op. cit.*, p. 125.
59. WEBER, Max, *Économie et société*, *op. cit.*, p. 75.
60. *Ibid.*, p. 76
61. Voir MICHELS, Roberto, *op. cit.*, p. 299.
62. ARON, Raymond, « Classe sociale, classe politique, classe dirigeante », *Archives européennes de sociologie*, vol. 1, 1960, p. 268.
63. *Ibid.*, p. 267.
64. *Ibid.*
65. ARON, Raymond, *La lutte des classes: nouvelles leçons sur les sociétés industrielles*, Paris, Gallimard, 1964, p. 164.
66. *Ibid.*, p. 267.
67. BOUDON, R. et BOURRICAUD, F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2000 (1982), p. 231-232.
68. RUSTOW, Dankwart A., « Transition to Democracy: Toward a Dynamic Model », *Comparative Politics*, vol. 2, n° 3, 1970, p. 337-363.
69. *Ibid.*, p. 361.
70. Pour une synthèse des travaux les plus importants consacrés aux élites politiques, on peut voir ALBERTONI, Ettore A., *Doctrine de la classe politique et théories des élites*, tr. fr., Paris, Librairie méridiens, 1987 et ETZIONI-HALEVY, E., « Elites: Sociological Aspects », dans SMELSER, N. J. et BALTES, P. B. (dir.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Amsterdam, Elsevier, 2001.
71. Nous parodions ici Karl Marx qui écrit: « Cependant, le pouvoir d'État ne plane pas dans les airs. » Voir MARX, Karl, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, *op. cit.*, p. 188.
72. WEBER, Max, *Économie et société*, *op. cit.*, p. 320-322.
73. MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince et autres textes*, tr. fr., Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2004, p. 139.
74. FOSSAERT, Robert, *La société. Les classes sociales*, t. IV, Paris, Éditions du Seuil, 1980, p. 109.
75. « On pourrait dire également, en simplifiant à l'excès, que les classes (sociales) se particularisent par leur rapport à la production et à l'acquisition des biens; tandis que les groupes de prestige se distinguent selon les principes de leur consommation des biens qui transpirent à travers les formes spécifiques du style de vie. » Voir WEBER, Max, *Économie et société*, *op. cit.*, p. 397.
76. Voir CLEMENT, Wallace et MYLES, John, *Relations of Ruling. Class and Gender in Postindustrial Societies*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 1994, p. 32.

The first of these is the fact that the theory of the firm is not a unified theory. It is a collection of different theories, each of which is based on different assumptions. The second is the fact that the theory of the firm is not a general theory. It is a theory that applies to a specific aspect of the firm, namely its internal organization. The third is the fact that the theory of the firm is not a scientific theory. It is a theory that is based on subjective judgments and values.

The first of these is the fact that the theory of the firm is not a unified theory. It is a collection of different theories, each of which is based on different assumptions. The second is the fact that the theory of the firm is not a general theory. It is a theory that applies to a specific aspect of the firm, namely its internal organization. The third is the fact that the theory of the firm is not a scientific theory. It is a theory that is based on subjective judgments and values.

The first of these is the fact that the theory of the firm is not a unified theory. It is a collection of different theories, each of which is based on different assumptions. The second is the fact that the theory of the firm is not a general theory. It is a theory that applies to a specific aspect of the firm, namely its internal organization. The third is the fact that the theory of the firm is not a scientific theory. It is a theory that is based on subjective judgments and values.

The first of these is the fact that the theory of the firm is not a unified theory. It is a collection of different theories, each of which is based on different assumptions. The second is the fact that the theory of the firm is not a general theory. It is a theory that applies to a specific aspect of the firm, namely its internal organization. The third is the fact that the theory of the firm is not a scientific theory. It is a theory that is based on subjective judgments and values.

The first of these is the fact that the theory of the firm is not a unified theory. It is a collection of different theories, each of which is based on different assumptions. The second is the fact that the theory of the firm is not a general theory. It is a theory that applies to a specific aspect of the firm, namely its internal organization. The third is the fact that the theory of the firm is not a scientific theory. It is a theory that is based on subjective judgments and values.

The first of these is the fact that the theory of the firm is not a unified theory. It is a collection of different theories, each of which is based on different assumptions. The second is the fact that the theory of the firm is not a general theory. It is a theory that applies to a specific aspect of the firm, namely its internal organization. The third is the fact that the theory of the firm is not a scientific theory. It is a theory that is based on subjective judgments and values.

PREMIÈRE PARTIE

**Saint-Domingue/Haïti
dans la dynamique globale
de l'Occident**

La grille d'analyse que nous avons choisie, tout en reconnaissant à l'État une autonomie relative et sa propre logique de fonctionnement, n'adhère pas à la thèse du primat de cette macrostructure, puisque nous soutenons que seule la mise en relation des variables *élites politiques*, *État* et *rappports transnationaux de pouvoir*, sur une longue perspective historique (1697-2004), permet d'expliquer l'échec de la construction de l'État moderne en Haïti.

Dans cette optique, nous emprunterons le concept de sociogenèse à Norbert Elias qui, à travers le jeu des structures et de leur agencement, laisse se profiler sous nos yeux la configuration des divers pans constitutifs de la civilisation occidentale. Ce processus séquentiel met en évidence la double dynamique de la monopolisation de la contrainte et de la fiscalité, expliquant le passage du féodalisme, caractérisé par la concurrence libre des unités territoriales, à l'absolutisme monarchique. La centralisation ou concentration des moyens militaires et fiscaux ou, en d'autres termes, le monopole des moyens militaires et de la fiscalité, caractéristique de l'État moderne, conduit à l'intériorisation des contraintes externes par les individus, et celles-ci se transforment au bout du compte en autocontraintes. L'auteur se base sur ces considérations pour offrir une explication globale de l'avènement des différentes sociétés modernes, dont les variantes s'expliquent par la superficie et la diversité des pays¹. Dans le cadre du présent

ouvrage, le concept *sociogenèse* sera utilisé dans le même sens et se référera toujours à la dynamique sociopolitique ayant conduit à l'effondrement de l'ordre colonial esclavagiste et à la naissance de l'État postcolonial haïtien (1789-1804).

Cette démarche renvoie à la caractérisation de l'évolution politique et de l'évolution économique de l'Occident ayant conduit à l'émergence du système européen aux xv^e et xvi^e siècles. Ce système, dont les deux éléments constitutifs sont le système d'États concurrentiel en gestation et le système capitaliste en expansion, implique la rivalité entre les États et la concurrence entre les capitalismes nationaux, dans le cadre de l'expansionnisme européen, pour la conquête du monde et le partage des marchés. La naissance et l'évolution politique, économique et sociale de Saint-Domingue/Haïti, l'activation et l'aggravation des contradictions sociopolitiques inhérentes à la société coloniale esclavagiste de Saint-Domingue par la Révolution française et la rivalité entre la France, l'Espagne et l'Angleterre pour le contrôle de la partie occidentale de l'île, s'inscrivaient dans cette dynamique ayant grandement influencé le contexte social et économique interne affectant à son tour la sociogenèse de l'État haïtien. Donc, la construction de l'État haïtien se situe dans la dynamique globale de l'Occident et c'est dans cette perspective que nous devons analyser l'action des élites politiques, c'est-à-dire les décisions qu'elles prennent ou qu'elles ne prennent pas, en fonction des contraintes qu'impliquent les contextes dans lesquels elles évoluent, mais aussi des opportunités que ceux-ci offrent aux leaders et aux acteurs sociopolitiques.

Contrairement aux idées très défavorables diffusées sur le Moyen Âge, qui le présentaient comme une période d'arriération et d'archaïsme, de stagnation et d'immobilisme, certains auteurs se sont évertués, de façon systématique, à donner une autre version des faits historiques. En effet, avec l'invention ou le perfectionnement de certaines techniques comme l'imprimerie, la poudre à canon, la boussole, la mécanisation ou l'utilisation de l'énergie inanimée (la technologie des moulins à eau et à vent), l'Europe de cette époque est considérée, de plus en plus, comme l'une des sociétés les plus ingénieuses de l'histoire de l'humanité². Les progrès de la technoscience et le processus de différenciation et de rationalisation des sphères religieuse, politique, scientifique, économique et culturelle avaient créé une nouvelle

dynamique en Occident, ayant favorisé l'émergence de l'État-nation, du capitalisme, et du même coup la fin du féodalisme.

Cette dynamique globale de l'Occident, amorcée aux xv^e et xvi^e siècles, impliquait la mise en place du système interétatique et du système capitaliste en expansion. L'alliance entre les États-nations et leurs bourgeoises respectives, la rivalité entre les États pour la suprématie militaire et la répartition du pouvoir et la concurrence entre les capitalismes nationaux pour le contrôle et la distribution de richesses, avec la bénédiction de la « Très Sainte » Église catholique romaine et le zèle que seule la foi chrétienne pouvait procurer, allaient transformer la face du monde. Ainsi, les grandes explorations, les conquêtes, les guerres, le pillage, la mise en valeur des colonies par des investissements massifs de capitaux et de technologie, le trafic des esclaves, le développement du commerce et de l'industrie assureraient l'expansionnisme européen et le partage du monde par une poignée de puissances occidentales³.

La « découverte » du Nouveau Monde, les ressources minières dont regorgeait le sous-sol et la fertilité du sol faisaient de ce continent le champ de bataille de prédilection des puissances colonialistes. Mais le cœur des conflits était les Antilles, « le lieu où toutes les guerres devaient commencer et se terminer⁴ ». C'est dans ce contexte que l'Espagne céda à la France, par le traité de Ryswick, en 1697, la partie occidentale de sa colonie d'Hispaniola, « la plus belle et la plus fertile partie des Antilles et peut-être du monde⁵ », qui porta d'abord le nom de Saint-Domingue avant de devenir Haïti le 1^{er} janvier 1804.

Le chapitre 1 de la première partie du livre porte sur la configuration sociale et économique, l'État et les rapports transnationaux de pouvoir à Saint-Domingue/Haïti; les élites politiques, la sociogenèse de l'État haïtien ainsi que la dynamique externe/interne sont l'objet du chapitre 2.

Notes

1. Voir ELIAS, Norbert, *La dynamique de l'Occident*, tr. fr., Paris, Pocket, coll. « Agora », 2003 (1969), p. 5.
2. WHITE, Lynn, Jr., « *Technology and Invention in the Middle Ages* », *Speculum*, n° 15, 1940, p. 141-159.
3. Parlant des grandes découvertes de cette période, Adam Smith écrit : « [u]n des principaux effets de ces découvertes a été d'élever le système mercantile à un degré de

splendeur et de gloire auquel il ne serait jamais arrivé sans elles.» Voir SMITH, Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, t. II, tr. fr., Paris, Flammarion, 1991 (1776), p. 241.

4. WILLIAMS, Eric, *De Christophe Colomb à Fidel Castro. L'histoire des Caraïbes (1492-1969)*, tr. fr., Paris, Présence africaine, 1975 (1970), p. 91.

5. *Ibid.*, p. 83.

CHAPITRE 1

**Configuration sociale et économique,
État et rapports transnationaux de pouvoir
à Saint-Domingue**

L'arrivée de l'expédition espagnole aux Antilles, le 12 octobre 1492, marque le début de l'aventure coloniale européenne en Amérique. Seul l'établissement des Portugais au Brésil, au XVI^e siècle (1500), empêcha de considérer les terres du Nouveau Monde comme le monopole exclusif de l'Espagne durant tout ce siècle. Les récits de voyage des conquistadors faisant état de richesses fabuleuses découvertes dans le nouveau continent et l'exploitation des mines d'or contribuaient au rayonnement de l'Espagne. La fortune colossale amassée dans les colonies au nom des souverains espagnols soulevait les convoitises des monarques d'Angleterre, de France et, par la suite, de Hollande. La flotte espagnole résista pendant longtemps aux actes de banditisme des États européens rivaux qui, par l'intermédiaire de la piraterie maritime, faisaient tout pour s'emparer des cargaisons d'or transportées par les galions¹. La destruction de l'Invincible Armada en 1588, par Francis Drake, marqua la suprématie de la puissance britannique et amorça du même coup le déclin de l'Espagne. Les politiques coloniales anglaise, française et hollandaise contribuèrent à l'essor du commerce, à l'intensification des guerres et des conquêtes, à la systématisation du pillage, à l'organisation du trafic des esclaves et à l'exploitation capitaliste des colonies du Nouveau Monde. C'est dans cette mouvance que se situe le développement prodigieux de la colonie française de Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle.

Saint-Domingue : une création de l'expansionnisme européen et des rivalités entre les puissances occidentales

Il est très difficile de comprendre l'évolution politique, économique et sociale de Saint-Domingue sans situer sa colonisation dans le cadre des tensions, pressions et agressions caractérisant les rapports transnationaux de pouvoir constitués par le système d'États concurrentiel et le système capitaliste en expansion. En d'autres termes, la colonie française de Saint-Domingue est l'une des illustrations des transformations technoscientifiques, politiques, économiques et sociales à l'origine du système européen en gestation et qui permirent à l'Europe de se lancer à la conquête et au partage du monde.

La révolution militaire² et la guerre³ sont, parmi d'autres facteurs, à la base du processus de centralisation⁴ et d'institutionnalisation ayant conduit à l'émergence de l'État absolutiste en Europe, dont la souveraineté interne et externe⁵ constitue l'une des principales caractéristiques. Avec les avancées de la technoscience⁶, « des monarques avides de grandeurs et de richesses, des États luttant pour la suprématie, des marchands et des banquiers encouragés à s'enrichir⁷ », l'Europe se lança à la conquête et au partage du monde. Si l'Espagne et le Portugal furent les deux premiers pays occidentaux à entreprendre des voyages d'explorations et de conquêtes, ce fut celle-là qui parvint à bâtir un immense empire colonial et à en tirer des richesses colossales grâce à l'exploitation des métaux précieux, notamment à Hispaniola, au Pérou et au Mexique, par le travail forcé des autochtones et, surtout, des Noirs importés d'Afrique.

L'origine du processus de balkanisation de la Caraïbe

Le long processus de balkanisation de la Caraïbe s'inscrit dans le cadre des rivalités qui opposaient les monarchies absolutistes émergentes en Europe occidentale vers la fin du Moyen Âge. L'or, le sucre et les esclaves, trois éléments ayant fait de la Caraïbe une source considérable de richesses et de pouvoir pour l'Espagne, attisèrent les convoitises des États rivaux de ce pays et transformèrent du même coup les Antilles en prolongement du champ de bataille que constituait alors l'Europe. Mais l'objectif principal des guerres et des alliances pour faire la guerre dans la Caraïbe, c'était le partage du monde, le pillage des richesses, la constitution d'empires coloniaux, base du développement du commerce et de l'agro-industrie comme

principe d'accumulation dans cette phase de l'essor du capitalisme marchand sur le vieux continent.

Les deux premiers protagonistes dans cette course furent l'Espagne et le Portugal, deux pays catholiques. Le pape de l'époque devint tout naturellement l'arbitre de leurs conflits. Deux bulles papales, ayant établi la ligne imaginaire du partage du monde entre les deux pays, n'arrivèrent cependant pas à les satisfaire⁸. Par des négociations directes, les deux puissances coloniales conclurent, le 7 juin 1494, le traité de Tordesillas qui plaçait la ligne de démarcation à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert, faisant ainsi du Brésil une colonie portugaise⁹. Mais ni l'autorité morale du pape ni le traité de Tordesillas n'affaiblirent les visées expansionnistes des jeunes États et des nouveaux États européens.

Le 5 mars 1496, Henry VII d'Angleterre autorisa John Cabot à entreprendre un voyage de découverte. Cette initiative marquait le début de l'aventure coloniale britannique dans le Nouveau Monde et, notamment, dans la Caraïbe. Le roi de France, François I^{er}, exprima alors de façon très claire les ambitions de son pays: «Le soleil brille pour moi comme pour tous les autres. Qu'on me montre la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde! Dieu n'a pas créé ces terres pour les seuls Espagnols¹⁰.» Ainsi, l'Angleterre, la France et, par la suite, la Hollande¹¹ allaient recourir à la piraterie, à la flibuste, dans un premier temps, et à la guerre ouverte, un peu plus tard, en vue de recueillir leur part de l'héritage paternel que constituait le monde non européen: l'Amérique et surtout la Caraïbe.

La Caraïbe comme champ de bataille européen

Malgré les actes de piraterie et les activités de contrebande¹², dont l'intensité avait considérablement augmenté à la suite de la destruction de l'Invincible Armada par la flotte anglaise en 1588, la balkanisation de la Caraïbe commença effectivement le 28 janvier 1624. Avec l'arrivée du capitaine anglais Thomas Warner à Saint-Christophe (aujourd'hui Saint-Kitts), la région échappait progressivement au contrôle exclusif de l'Espagne: les Anglais, les Français, les Hollandais, les Danois, les Suédois et, longtemps après, les Américains, allaient coloniser de nombreuses îles de la Caraïbe.

Après avoir conquis la Barbade, Saint-Christophe, Nevis et Sainte-Croix, les Anglais s'y adonnèrent à la culture de la canne à sucre, du tabac

et du maïs. Ainsi, l'économie de plantations allait constituer l'axe principal de la politique coloniale britannique dans la région. À partir de cette base, et forte de sa puissance navale, l'Angleterre allait étendre sa domination sur une grande partie de la Caraïbe. Mais les Anglais étaient suivis de près par les Français et les Hollandais. Les premiers s'installèrent progressivement, entre 1625 et 1635, dans la partie occidentale d'Hispaniola, à l'île de la Tortue, qui lui est adjacente, en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Christophe et à Saint-Martin. Pendant ce temps, les Hollandais s'emparèrent de Curaçao, d'Aruba et de Bonaire, ainsi que de Saint-Eustache¹³.

En fonction de l'évolution de la situation en Europe, c'est-à-dire des alliances, des guerres et des accords de paix entre les États absolutistes, adversaires d'hier pouvaient devenir alliés d'aujourd'hui, et vice-versa. Anglais et Français pouvaient cohabiter à l'île de la Tortue et à Saint-Christophe, Français et Hollandais à Saint-Martin, même s'il pouvait arriver qu'un allié en chassât un autre, comme cela s'était passé entre Français et Anglais à l'île de la Tortue en 1641¹⁴. Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, les guerres constantes entre les États européens affectent la Caraïbe et provoquent son morcellement. Les accords de paix entre les belligérants eurent eux aussi des répercussions dans la région. C'est ainsi que l'Espagne, par le traité de Ryswick, en 1697, reconnut l'autorité de la France sur la partie occidentale d'Hispaniola, que les Français appelaient Saint-Domingue et qui allait connaître une étonnante prospérité à la veille de la Révolution de 1789.

Capitalisme et esclavage à Saint-Domingue

Grâce à la fertilité du sol, aux investissements massifs de capitaux, aux moyens de production résultant des avancées de la technoscience et à l'intensification de la traite des Noirs, Saint-Domingue allait connaître un développement prodigieux¹⁵. L'explication du « miracle économique » de la colonie française résultant uniquement des muscles des esclaves est à la fois partielle et partiale. C'est le binôme capitalisme-esclavage ou, en d'autres termes, l'exploitation capitaliste de la main-d'œuvre noire à la base du volume de production impressionnant qui fait de ce territoire exigu¹⁶ la colonie la plus prospère du monde.

En effet, la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle marquèrent le passage du Moyen Âge aux Temps modernes, du féodalisme au capitalisme. Après plus d'un siècle de domination coloniale et esclavagiste en

Amérique, qui lui avait permis de s'enrichir considérablement, l'Espagne allait être supplantée par des pays tels que la Hollande, l'Angleterre et la France. Cela s'expliquait par les moyens militaires de ces États, leur puissance navale et la capacité énorme de leur flotte marchande. Toutefois, cette explication reste partielle. Pour la compléter, il convient de souligner le fait que la féodalité militaire, qui restait encore le caractère dominant de la société espagnole, et la faiblesse de la bourgeoisie ne favorisaient pas l'émergence et le développement du capitalisme dans ce pays.

Dans des États comme la Hollande, l'Angleterre et la France, on assistait au phénomène contraire : l'accumulation de capitaux, le développement de l'organisation sociale, le renforcement de la centralisation étatique, la consolidation des institutions militaires et l'élargissement des marchés de consommateurs de produits tropicaux¹⁷. En outre, l'alliance entre l'État et la bourgeoisie allait renforcer ces deux secteurs, promouvoir le capitalisme marchand, dont la traite des Noirs et l'exploitation coloniale étaient deux des principaux piliers. Il manquait donc à l'Espagne une bourgeoisie capable d'organiser la production et la distribution de biens de consommation, qui possédait des capitaux à investir et qui savait comment les investir rationnellement, c'est-à-dire selon la logique capitaliste¹⁸.

Dès sa formation, le capitalisme est national et mondial, concurrentiel et monopoliste, libéral et lié à l'État¹⁹. En France, le couple absolutisme-mercantilisme apparaissait plus nettement encore, en ce sens qu'il correspondait à l'alliance entre une bourgeoisie encore faible et un monarque dont l'absolutisme allait s'accomplir pleinement avec Louis XIV. Cette alliance s'expliquait par la puissance de la noblesse et la volonté du pouvoir étatique de réprimer les révoltes contre la misère²⁰. Ainsi, le mercantilisme français bénéficia de la protection de l'absolutisme monarchique qui apporta son soutien total au développement de la production manufacturière et du commerce mondial. C'est dans ce contexte que se situait et qu'il faut comprendre la colonisation française de Saint-Domingue.

Le développement prodigieux de Saint-Domingue

Avec la signature du traité de Ryswick en 1697, entre l'Espagne et la France, Saint-Domingue allait connaître un développement extraordinaire. À la faveur de cette situation de paix relative, les tentatives des représentants du roi de France pour transformer les aventuriers français en agriculteurs

paisibles²¹ allaient pouvoir se concrétiser et la rationalisation de l'exploitation de la colonie allait atteindre son apogée.

L'exploitation capitaliste de la colonie française de Saint-Domingue remontait à 1664, date à laquelle l'État français confia à une firme commerciale la gestion de cette colonie. De 1664 à 1724, Saint-Domingue fut remise, successivement, à la Compagnie des Indes occidentales, à la Compagnie de Saint-Domingue et à la Nouvelle Compagnie des Indes²². Le développement agro-industriel de la colonie dépendait de ces compagnies. C'est à travers elles que s'effectuait le financement des plantations. En principe, la compagnie s'organisait des capitaux de diverses sources²³. En tant que société commerciale à monopole, ses fonds comprenaient les apports du roi, de la reine mère, de la reine et du dauphin de France, du prince de Condé et du prince de Conti, du Parlement, de la Cour des aides, de la Cour des comptes des villes de Lyon, Rouen, Bordeaux, Tours, Nantes, Saint-Malo, Grenoble et Dijon²⁴.

Au début du XVIII^e siècle, la consolidation de la bourgeoisie française, en tant que nouvelle classe dominante, se précisait de plus en plus et son influence se faisait sentir sérieusement à Saint-Domingue. Elle se manifestait, à côté de celle de l'État, à travers le ministère de la Marine, par le financement des initiatives des armateurs négriers, des planteurs et des négociants, qui accéléraient le rythme du développement de la colonie. Après la paix d'Utrecht de 1713, la population de la colonie allait s'accroître de façon vertigineuse: des gens de toutes les catégories sociales, y compris des plus hautes sphères de la noblesse, allaient débarquer dans la colonie dans le but d'y faire fortune²⁵. L'année 1724 marqua la fin des monopoles des compagnies commerciales et ouvrit la voie aux investissements massifs de capitaux à Saint-Domingue. Les plantations allaient se multiplier; la colonie s'engageait dans la voie de l'industrialisation qui annonçait sa prospérité inouïe.

La colonie la plus prospère du monde

L'économie de plantations exige des capitaux et une main-d'œuvre abondante. La bourgeoisie française et le commerce triangulaire²⁶ en fournissaient tant à la colonie que Saint-Domingue devint à la veille de 1789 la colonie la plus riche du monde. D'après le recensement de 1788, cette année-là la colonie comptait 431 sucreries, 3 551 indigoteries, six tanneries,

192 fabriques de tafia, 54 cacaotières, 370 fours à chaux, 29 poteries, 36 briqueteries, sans oublier les indispensables moulins, dont 520 à eau et 1 639 à bêtes. Un ensemble formant un capital qui oscillait entre deux et trois milliards de francs²⁷. Le niveau de développement agro-industriel de la colonie sautait aux yeux quand on observait les activités des navires marchands dans ses ports: 678 bateaux français, dont 98 négriers, d'une capacité de 230 000 tonneaux, 763 bâtiments américains et autres, faisant 56 000 tonneaux; 45 autres navires français effectuant le commerce étranger, jaugeant 3 500 tonneaux, et 259 bâtiments espagnols d'une capacité de 15 500 tonneaux, soit une circulation ininterrompue de 1 745 bâtiments de toutes catégories²⁸.

Saint-Domingue étant le plus grand producteur de sucre mondial, avec ses 80 000 tonnes l'an et ses 40 000 tonnes de café, ses exportations étaient de loin supérieures à la vente des vins, eaux-de-vie et marchandises manufacturées de la métropole et constituaient le mobile de l'agriculture et de l'industrie française, depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'au moment de la Révolution française²⁹. On comprend facilement pourquoi le marquis Gouy d'Arcy et quelques grands planteurs locaux, ayant voulu obtenir une représentation aux États généraux de 1789, écrivaient, dans une lettre en date du 31 mai 1788 adressée au roi Louis XVI: « L'île trône aux côtés de la France comme un second royaume³⁰. »

Si la colonie devint un « eldorado agrocommercial³¹ » convoité par l'Angleterre et l'Espagne, si aucune possession du Nouveau Monde, pas même le Mexique, le Pérou ou le Brésil, qui regorgeaient pourtant de métaux précieux, ne pouvait se comparer avec la colonie française de Saint-Domingue, si certains auteurs n'hésitent pas à affirmer que « d'une certaine manière, l'Inde est au Royaume-Uni ce que Saint-Domingue est à la France³² », il ne fait aucun doute que la fertilité du sol, les capitaux massifs, la technologie, le savoir-faire et la rationalité du capitalisme mercantile se trouvaient à la base de cette productivité, de ce développement prodigieux. Mais comment expliquer le faible coût de production qui permit aux produits tropicaux de Saint-Domingue d'envahir les marchés européens et américains? Quel fut, à cet égard, l'apport des quelque 500 000 esclaves noirs, en ce qui a trait au savoir-faire et à la force musculaire, au miracle économique de cet « eldorado construit sur un volcan³³ »?

L'esclavage des Noirs au service du développement capitaliste

L'esclavage, en tant qu'institution économique très importante, était connu depuis la plus haute Antiquité. Il avait été le fondement de l'économie grecque et se trouvait à la base de l'édification de l'Empire romain³⁴. Déjà au VII^e siècle, les Arabes pratiquaient la traite des Noirs africains et l'industrie sucrière arabe reposait sur une main-d'œuvre venue pour l'essentiel de l'Afrique orientale³⁵. Les Maures avaient introduit l'esclavage des Noirs en Espagne longtemps avant la découverte du Nouveau Monde. La présence d'esclaves noirs à Hispaniola remonte à 1502, avec l'arrivée de Nicolas Ovando dans la colonie³⁶. Si les Portugais³⁷ et les Espagnols avaient appris des Arabes l'utilisation de la main-d'œuvre noire, l'exploitation capitaliste de l'esclavage des Noirs fut l'œuvre du moine dominicain Barthélemy de Las Casas.

En effet, dans le but d'empêcher la décimation totale des Indiens d'Hispaniola, il proposa, en 1511, au roi Charles Quint de rapporter l'édit ayant prohibé l'introduction des Noirs à Hispaniola. Pour parvenir à convaincre le souverain espagnol, il utilisa un argument massue: « Comme le travail d'un seul Noir vaut celui de quatre Indiens, on devrait encourager le transport des Noirs de Guinée à Hispaniola³⁸. » Ce fut le point de départ de la rationalisation de l'esclavage et de l'exploitation capitaliste de la traite des Noirs³⁹. Il convient de souligner que, si la traite des Noirs commencée vers 1450 avait été surtout un monopole portugais, elle devint à la fin du XVII^e siècle une compétition internationale ouverte à tous. Mais les plus grands trafiquants d'esclaves noirs dans le Nouveau Monde restent et demeurent les Anglais, responsables à eux seuls de près de la moitié des déportations. Après eux, vinrent les Portugais, suivis des Français et des Hollandais⁴⁰.

Débats statistiques, spéculations et polémiques

Les auteurs ne s'entendent pas sur le nombre de personnes impliquées dans ce qu'on considère comme l'un des plus grands mouvements de transfert de populations d'un continent à un autre. David S. Landes fait remarquer, peut-être avec raison, que les estimations n'ont cessé d'augmenter au cours des années afin d'aggraver le crime, mais qu'il est raisonnable de parler de quelque 10 000 000 d'individus sur une période de trois siècles. Et l'auteur de souligner qu'il ne s'agit là que des survivants d'un commerce meur-

trier. Se référant à un éminent spécialiste de la question⁴¹, Landes affirme que la piste entre le lieu de la capture et celui de la vente était jonchée des ossements et des fers de ceux qui succombaient en chemin, ce qui représentait jusqu'à la moitié du nombre des captifs⁴². Un autre auteur estime que dans ce grand débat, qui divise les spécialistes de l'étude de la traite d'esclaves sur la quantité totale de ce monstrueux transfert de population, les évaluations vont de 15 000 000 à 50 000 000 d'Africains transportés de force au Nouveau Monde⁴³. Si l'on considère les 20 000 000 selon les analyses de Landes et les 50 000 000 rapportés par Manigat, c'est-à-dire les deux extrêmes, et étant donné que de l'Afrique à l'Amérique la traversée était plus longue et beaucoup plus meurtrière, il ne serait pas exagéré de situer le nombre d'Africains touchés par la traite à environ 30 000 000 à 35 000 000 d'individus.

Au-delà des batailles de chiffres, en ce qui a trait à la contribution de l'esclavage à la phase mercantile du capitalisme, ceux qui se sont penchés sur la question, auteurs, documents et revues, sont unanimes à reconnaître qu'il fut le fondement même de l'économie de plantations. De l'avis d'Adam Smith, les profits d'une plantation de sucre d'une quelconque colonie britannique des Antilles étaient généralement plus élevés que ceux réalisés par toute autre espèce de culture connue en Europe ou en Amérique⁴⁴. Pour Postlethwayt, les esclaves constituaient le soutien fondamental des colonies, et le travail de ces hommes de valeur faisait bénéficier la Grande-Bretagne de l'ensemble des produits des plantations. La conclusion est peut-être caricaturale, mais très imagée : « L'Empire britannique était une magnifique superstructure de commerce américain et de puissance navale sur une fondation africaine⁴⁵. » Dans ce débat, Weber soutint que la fin de la forme capitaliste de l'exploitation coloniale coïncida avec l'abolition de l'esclavage⁴⁶.

Les désaccords se manifestent surtout sur le plan de l'apport de l'esclavage à l'avènement du capitalisme industriel. En référence au commerce triangulaire, Eric Williams estime que « c'est aux bénéfices de ce commerce que s'alimenta un des principaux courants de cette accumulation du capital qui finança plus tard en Angleterre la Révolution industrielle⁴⁷ ». De son côté, Joseph E. Inikori affirme que le système atlantique fondé sur l'esclavage a fourni à l'Angleterre des possibilités de division du travail et de transformation des structures économiques et sociales⁴⁸. Et Max Weber, pour sa part, reconnaît que l'esclavage fut essentiel pour l'accumulation

en Europe, mais qu'il contribua très peu au déploiement de l'organisation capitaliste et de la forme d'exploitation industrielle lucrative⁴⁹. Soutenant la position de Weber, Landes formule le problème en des termes provocateurs: sans le système atlantique

la Révolution industrielle aurait-elle eu lieu...? La réponse, selon moi, est clairement oui. Les changements cruciaux dans les domaines de l'énergie (charbon et machine à vapeur) et de la métallurgie (fonte au coke) ne durent pour l'essentiel rien au système atlantique, pas plus d'ailleurs que la tentative initiale de mécanisation de la filature de la laine⁵⁰.

À notre avis, la seule façon de réconcilier ces deux points de vue, c'est de considérer le capitalisme, l'esclavage et le commerce mondial comme un ensemble d'éléments s'inscrivant dans la dynamique globale de l'Occident. En outre, on admettra que l'esclavage en Amérique était un phénomène qui affectait toutes les races et toutes les couleurs. Les Rouges, les Blancs, les Jaunes et les Noirs en furent victimes. C'est la rationalité capitaliste, en termes de rendement, de productivité, qui explique que les Noirs l'avaient été sur une plus grande échelle. En fait, il correspondait à une phase ou à un stade du développement du capitalisme. Et si l'esclavage était essentiel au développement du capitalisme marchand aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, c'est le capitalisme industriel qui a été à la base de son abolition au XIX^e siècle. En ce sens, le pouvoir de « destruction créatrice » du capitalisme est indéniable⁵¹.

L'esclavage et la prospérité de Saint-Domingue

L'esclavage à Hispaniola concernait d'abord les Indiens, c'est-à-dire les autochtones. En l'espace d'un quart de siècle, les Taïnos, Ciboneys et autres Arrawaks, qui formaient la population de l'île, estimée à 1 000 000 d'habitants⁵², furent presque entièrement décimés par la rigueur de l'esclavage, la dureté du travail des mines et les actes d'atrocité auxquels les soumettaient les conquistadors, sans compter les nouvelles maladies avec lesquelles ils étaient en contact. Comme nous l'avons déjà mentionné, dès 1502, les Espagnols avaient commencé à transporter à Hispaniola des Noirs que les colons, par la suite, accusèrent de pousser les Indiens à la révolte. Leur « importation » fut donc suspendue, puis reprise en 1517, avec l'autorisation de Charles Quint. Mais les mines d'or s'épuisant, les Espagnols allaient, progressivement, partir pour Cuba, le Mexique, le Pérou, l'Argentine et le Chili.

Profitant de l'état d'abandon d'Hispaniola, les Français allaient s'établir à l'île de la Tortue et sur la côte nord-ouest pour finir par s'emparer de la partie occidentale qu'ils baptisèrent Saint-Domingue. Ils se divisaient en deux groupes: les flibustiers et les boucaniers. Les premiers s'adonnaient à la piraterie et les seconds à la chasse. Les deux groupes formaient des associations appelées matelotages qui leur permettaient d'échanger les produits de la chasse et des butins tels qu'esclaves (Amérindiens, Noirs ou Blancs), armes et munitions, etc. Les efforts d'organisation de la colonie, entamés dès 1665, allaient commencer à se concrétiser en 1697, avec la signature du traité de Ryswick entre l'Espagne et la France. Ainsi, le XVIII^e siècle allait être celui de la prospérité de Saint-Domingue. La fertilité du sol, les investissements de capitaux, la technologie et la rationalité capitaliste expliquent dans une large mesure le rythme et l'ampleur du développement agrocommercial de Saint-Domingue. Mais la traite des Noirs et la main-d'œuvre des esclaves noirs forment une composante indispensable pour comprendre et expliquer l'évolution de la colonie et le développement de l'économie de plantations.

L'importation des Noirs à Saint-Domingue

Si pendant une longue période, comme ce fut le cas pour les colonies anglaises, le système de main-d'œuvre blanche, de domestiques engagés, de forçats et de déportés fut en vigueur à Saint-Domingue, avec la prise en charge effective de la colonie par la métropole et, surtout, l'extension de la culture de la canne à sucre, le système esclavagiste ne concernait plus que les Noirs⁵³. À mesure que l'industrie sucrière devenait une entreprise de grand capital, elle dépendait de plus en plus étroitement de la main-d'œuvre noire⁵⁴. En 1716, on importait 4 000 esclaves noirs. Au fur et à mesure que les plantations se multipliaient, le nombre d'esclaves importés annuellement augmentait. Entre 1750 et 1786, 30 000 esclaves arrivaient à Saint-Domingue chaque année. Le plafond était atteint en 1787, lorsque le chiffre d'arrivées atteignit 40 000⁵⁵.

La traite des Noirs faisait partie du système atlantique, c'est-à-dire qu'elle était un élément d'un complexe beaucoup plus vaste: le commerce triangulaire, le commerce tricontinental, le commerce mondial. Saint-Domingue était inscrite dans cette dynamique globale qui impliquait des mouvements de fonds impressionnants dans lesquels les investisseurs

cherchaient, selon la logique capitaliste, à minimiser les pertes et à maximiser les profits. Les investissements dans l'achat d'esclaves dans la colonie française étaient si lucratifs qu'ils représentaient, en 1788, 59 000 000 de francs, tandis que les exportations françaises dans l'Antille ne s'élevaient qu'à 54 000 000 de francs⁵⁶.

Si les planteurs investissaient autant de capitaux dans la main-d'œuvre noire, c'est qu'elle rapportait des bénéfices et ces bénéfices étaient observables à la fois dans la productivité et dans le volume de production. Elle était indispensable au fonctionnement de l'économie de plantations, comme l'abolition de l'esclavage devait le prouver par la suite. Ainsi, la traite était le centre du commerce triangulaire. Et comme toutes les colonies britanniques réunies ne valaient pas Saint-Domingue, elle était donc le centre du système colonial et du mercantilisme, et la main-d'œuvre noire était le moteur de l'industrie sucrière à Saint-Domingue. Avec ses plus de 500 000 esclaves, la colonie était le premier producteur mondial de sucre. Si l'action des techniques progressistes du capitalisme en avait fait un pays en avance sur la France, encore paralysée par l'archaïsme⁵⁷, cela signifie que la division du travail existait et le processus de différenciation structurelle était très avancé. Ce sont les contradictions de classes et de races qui imprimaient à Saint-Domingue l'image d'un eldorado construit sur un volcan. Quand, sous l'influence des idées de la Révolution de 1789, les élites de cette société, dont les fondements étaient minés par des contradictions de classes et de races, commencèrent à revendiquer leurs droits sociaux et politiques et que l'esclavage dut être aboli, ce fut aussi la fin de la prospérité, du miracle économique et du capitalisme à Saint-Domingue.

Classes sociales et fractions de classes dans la colonie la plus prospère de l'époque

Les problèmes de classes à Saint-Domingue étaient greffés sur des problèmes de races. Cela aggravait les contradictions de classes et limitait les possibilités d'alliance entre les fractions d'une même classe. En outre, les classes sociales et les fractions de classes constituaient les « porteurs sociaux » ou « couches porteuses⁵⁸ » des idées de la Révolution française qui contribuaient à exacerber les tensions sociopolitiques et la lutte des classes dans la colonie. Les élites politiques allaient profiter de ce contexte explosif. Elles y puiseront les justifications idéologiques nécessaires à la

lutte pour la conquête du pouvoir. Celle-ci constituait l'aspect fondamental du processus impliquant l'effondrement de l'État métropolitain et la sociogenèse de l'État haïtien. Comme on a pu le constater précédemment, la colonie française de Saint-Domingue, à la veille de 1789, était une société complexe qui peut être analysée en fonction de la division du travail et de la spécialisation des tâches, si l'on accepte de faire l'effort intellectuel nécessaire en vue d'éviter l'amalgame classes-races.

L'amalgame classes-races

L'amalgame classes-races est un phénomène typiquement haïtien qui remonte à la période coloniale et qui est véhiculé dans la société à travers les manuels d'histoire et les discours de certains tenants de l'École ethnologique haïtienne, adeptes de la «négritude» ou du «noirisme». Cette conception des classes sociales frise l'absurde, car elle définit l'appartenance à une classe non pas en fonction de la communauté d'intérêts déterminant des positions politico-idéologiques communes, du statut social de l'individu, de la fonction qu'il occupe ou de son niveau de vie, mais surtout au regard de sa couleur ou de sa race. Certains historiens n'ont pas hésité à parler, à l'époque coloniale, de la classe des Blancs, de celle des affranchis (gens de couleur) et de celle des esclaves⁵⁹. Selon d'autres, le système social de Saint-Domingue avait une structure hautement hiérarchisée:

Entre les Blancs, juchés au sommet de la pyramide ethnosociale, et les nègres casés tout au bas de cette pyramide comme esclaves, s'était assez vite développée la catégorie sociale intermédiaire des affranchis, constituée par presque tous les mulâtres ou sang-mêlé, et un petit nombre de noirs libres⁶⁰.

L'amalgame classes-races laisse l'impression que chacune de ces catégories sociales avait les mêmes intérêts. Mais on sait qu'il existait à Saint-Domingue des Blancs propriétaires et des Blancs non propriétaires, couramment appelés petits-Blancs ou Blancs manants. Ces derniers étaient des artisans dont les intérêts étaient différents de ceux des grands propriétaires blancs. Ceux-ci les méprisaient et les considéraient comme des fauteurs de troubles voulant créer un chambardement dans la colonie afin de se substituer à eux. Il en était de même de la catégorie des affranchis dont les principaux leaders, notamment Vincent Ogé, avaient tout fait pour créer une alliance entre propriétaires blancs et affranchis, dans le but évident de faire échec aux «menées subversives» des non-propriétaires blancs et

mulâtres, et, surtout, de maintenir les esclaves – principaux artisans de l'étonnante prospérité qu'avait connue Saint-Domingue à la veille de 1789 – dans une situation de soumission totale. Cette mise au point étant faite, il nous revient maintenant de présenter une nouvelle lecture de la configuration sociale de Saint-Domingue qui tienne compte de ces nuances.

Configuration sociale de Saint-Domingue à la veille de 1789

À la veille de 1789, on pouvait relever à Saint-Domingue trois grandes classes sociales: la classe supérieure, la classe moyenne et la classe des esclaves. Chacune d'elles était composée de plusieurs fractions de classes, que nous appellerons, dans le cadre de ce travail, couches sociales⁶¹. Pour démêler cet écheveau, il importe de les analyser une à une.

La classe supérieure

Celle-ci regroupe les négociants et les procureurs-commerçants, les armateurs, les planteurs blancs, l'élite de la bureaucratie militaro-administrative, les gens de profession libérale et les propriétaires affranchis. Il s'agit bien là des fractions ou couches d'une même classe déchirée par des contradictions insurmontables. La fraction des négociants représentait, n'en déplaise à certains historiens⁶², les vrais privilégiés de l'économie de plantations. Ceci s'explique par le fait que l'établissement des premières plantations d'envergne était dû à des investissements de capitaux commerciaux. Et les colons résidents étaient surtout des nobles de province appauvris, qui ne pouvaient disposer de tels moyens financiers. Donc, il fallait l'association d'un planteur et d'un négociant pour s'adonner à la culture de la canne. En général, cette association se faisait au détriment du planteur. C'est ce qui explique les difficultés auxquelles faisaient face les planteurs, souvent endettés, et se trouvant au bord de la faillite⁶³. En outre, les grands planteurs absentéistes avaient tendance à choisir leurs commissionnaires parmi les commerçants des ports. Les procureurs-commerçants prêtaient donc leurs services à diverses plantations⁶⁴. Ils s'occupaient fondamentalement du budget de la plantation, de l'achat de matériaux et d'esclaves, de la vente ou du troc des produits des plantations⁶⁵.

Les armateurs, hautement impliqués dans le commerce triangulaire, constituaient une autre fraction de la classe supérieure qui bénéficiait de la prospérité de Saint-Domingue. À l'instar des négociants, ils étaient liés aux

hautes sphères des finances européennes. Ils tiraient profit de tout: traite des Noirs, transport d'articles manufacturés et de produits tropicaux, contrebande, etc. Les planteurs blancs représentaient la troisième couche de la classe supérieure. Ils étaient divisés en deux groupes: les planteurs absents et les planteurs résidents. Les premiers provenaient surtout des hautes sphères de la noblesse. Comme ils jouissaient d'un degré de fortune très élevé, ils pouvaient s'offrir le luxe de vivre dans la métropole et de confier la gestion de leurs habitations à des procureurs-négociants. L'autre groupe était constitué de planteurs considérés pratiquement comme les fermiers des négociants et des armateurs qui leur prêtaient de l'argent à des taux usuraires.

L'élite de la bureaucratie militaro-administrative et les gens de professions libérales, en principe, n'étaient pas propriétaires. Ces deux fractions de la classe supérieure étaient surtout des groupes de prestige, pour utiliser un langage wébérien. En d'autres termes, ils jouissaient respectivement du prestige attaché à leur statut de fonctionnaire de l'État et à la noblesse de leur profession. Mais à côté d'eux, on trouvait les planteurs affranchis établis dans les régions montagneuses et qui s'adonnaient surtout à la culture du café. Cette couche de la classe supérieure était propriétaire du tiers des terres et du quart des esclaves à Saint-Domingue. Certains des planteurs affranchis étaient très cultivés et avaient fait leurs études en France. Mais en dépit de leur degré de fortune et d'instruction très élevé, ils n'étaient pas considérés comme les égaux des membres des autres fractions de la classe supérieure. Si ceux-ci, du fait d'être des Blancs, étaient tous sujets de droit à part entière, ceux-là jouissaient de «prérogatives limitées par les lois, les règlements et les mœurs qui sanctionnaient l'impureté de leur sang⁶⁶». Cela nous donne une idée des contradictions qui déchiraient les différentes couches de la classe supérieure à la veille de 1789.

La classe moyenne

Cette classe était composée de deux fractions de classe: les petits-Blancs et les affranchis non propriétaires (mulâtres et noirs). Les petits-Blancs étaient en général d'anciens «engagés⁶⁷» ou des Blancs arrivés tard dans la colonie et qui, de ce fait, n'avaient pu acquérir des terres. Cette couche de la classe moyenne était constituée d'artisans, de petits fonctionnaires, d'employés des grandes plantations et d'ouvriers. Dans l'autre fraction

de cette classe, figuraient les affranchis non propriétaires, c'est-à-dire des Mulâtres et des Noirs libres⁶⁸. Ils partageaient pratiquement la même situation sociale et économique que les petits-Blancs. Mais le fait d'être des non-Blancs les exposait à toutes sortes d'insultes de la part de leurs frères de classe. En fait, les préjugés de races et de classes constituaient une véritable spirale dans la société de Saint-Domingue: les Blancs de la classe supérieure méprisaient les propriétaires affranchis et les petits-Blancs; les petits-Blancs n'avaient aucun respect pour les planteurs affranchis et les affranchis de la classe moyenne. Donc, les contradictions de classes étaient greffées sur des problèmes de races. Mais cette classe moyenne, comme toutes les classes moyennes, pouvait déverser sur la classe des esclaves ses aigreurs et les sentiments de rage qu'elle éprouvait contre le mauvais sort qui lui était fait.

La classe des esclaves

Les esclaves étaient des non-possédants. Ils n'avaient pas la propriété de leur propre personne. D'ailleurs, ils n'étaient même pas considérés comme des êtres humains. Ils étaient les choses de leurs maîtres, des biens meubles, très précieux surtout lorsqu'ils acceptaient leur condition d'esclave et restaient complètement soumis. Ils étaient l'objet de châtiments de toutes sortes. Leur maître avait sur eux, légalement, droit de vie et de mort.

Les esclaves ne formaient pas une classe homogène non plus. Il y avait parmi eux des esclaves domestiques et des «nègres» à talent qui étaient des privilégiés comparativement à la masse des autres esclaves. «Ils se donnaient des airs importants et affichaient un certain complexe de supériorité vis-à-vis de leurs frères de servitude astreints aux travaux des champs⁶⁹.» Une autre ligne de clivage traversait cette classe: celle qui séparait les «nègres créoles» des «nègres bossales»⁷⁰. Les conditions de vie des esclaves étaient si pénibles qu'ils arrivaient difficilement à vivre pendant longtemps dans l'enfer de Saint-Domingue. Les plus courageux fuyaient le système en se réfugiant dans des mornes d'accès difficile. Ainsi, de nouveaux arrivants venaient constamment combler le manque de main-d'œuvre provoqué par le «marronnage» et le taux de mortalité élevé qu'on enregistrait au sein de cette classe.

Selon certains historiens, on pouvait dénombrer à Saint-Domingue, à la veille de 1789, plus de 500 000 Noirs, 30 000 Blancs et de 30 000 à

60 000 gens de couleur⁷¹. Pour maintenir un si grand nombre d'esclaves dans ces conditions inhumaines, gérer les contradictions intraclassistes et interclassistes, faire fonctionner ce système d'exploitation capitaliste à plein rendement, avec un niveau de productivité et un volume de production prodigieux, il fallait, en plus des investissements massifs de capitaux, d'une technologie de pointe, d'un savoir-faire impeccable et de la rationalité capitaliste, un degré d'organisation étatique qu'on trouvait à l'époque uniquement en Europe occidentale. De même que Saint-Domingue était une création de l'expansionnisme européen et des rivalités entre les puissances occidentales dans la course à la conquête et au partage du monde, l'État colonial français de Saint-Domingue était un prolongement de l'absolutisme monarchique dont la politique coloniale consistait à organiser la colonie par et pour la métropole.

L'État et l'application du Pacte colonial à Saint-Domingue/Haïti

On sait que les aventuriers français furent à l'origine de la conquête de Saint-Domingue, que les activités de piraterie auxquelles ils s'adonnaient et leur établissement dans la partie occidentale de l'île constituent les fondements même de la colonisation française. Mais l'organisation politico-administrative de la colonie, la mise en place des structures sur lesquelles l'agro-industrie allait se développer, l'établissement d'un cadre approprié aux investissements massifs de capitaux et à l'exploitation capitaliste de la colonie furent l'œuvre de l'État absolutiste métropolitain. C'était aussi grâce à la définition et l'application de la politique coloniale par l'État que la prospérité légendaire de Saint-Domingue parvenait à assurer le rayonnement économique de la France. Toutefois, cette politique coloniale constituait une arme à double tranchant : source du conflit permanent entre planteurs autonomistes et représentants du pouvoir métropolitain, elle fut ainsi le point de départ du processus qui conduisit au démantèlement de l'appareil étatique français à Saint-Domingue et à la sociogenèse de l'État haïtien.

À la fin du xvii^e siècle, notamment avec le traité de Ryswick de 1697 qui fixa les frontières entre la partie orientale et la partie occidentale de l'île, c'est-à-dire entre Santo Domingo, colonie espagnole, et Saint-Domingue, possession française, l'État absolutiste métropolitain entreprit d'organiser sa colonie. Il nomma ses propres agents qu'il parachuta à Saint-Domingue :

le gouverneur général, l'intendant des finances et les officiers royaux. La colonie était divisée en trois provinces: le Nord, l'Ouest et le Sud, et les provinces subdivisées en quartiers et en paroisses. Le gouverneur général provenait toujours de la haute noblesse de France. Nommé par le roi pour trois ans, il était chargé de l'organisation militaire de la colonie. À ce titre, il dirigeait une structure hautement hiérarchisée qui devait garantir la sûreté intérieure et extérieure de Saint-Domingue. Du gouverneur général dépendaient les trois gouverneurs particuliers qui le représentaient dans chacune des trois provinces. Sous le contrôle direct des gouverneurs particuliers se trouvaient les lieutenants du roi à la direction des villes, suivis des lieutenants de quartiers et des majors de paroisses. En tant que représentant du roi, le gouverneur général détenait l'autorité suprême dans la colonie. Les chefs militaires, qui étaient ses subordonnés, exerçaient un pouvoir quasi absolu dans les limites de leur juridiction. L'armée fut composée, pendant longtemps, de 5 000 soldats européens répartis dans les différentes garnisons, avec une forte concentration au Cap-Français et à Port-au-Prince. Au besoin, on la renforçait par les milices des quartiers⁷². Il est évident que l'ombre du militarisme de l'absolutisme monarchique français planait sur Saint-Domingue.

La centralisation militaire renvoie au monopole de la violence plus ou moins légitime qui est l'une des caractéristiques de l'État absolutiste. La centralisation administrative, son corollaire, se réfère au monopole de la fiscalité. Ces deux monopoles sont étroitement liés: l'un ne va pas sans l'autre⁷³. Donc, à l'image de la métropole, la centralisation administrative était à l'honneur dans la colonie. Ainsi, l'intendant des finances, nommé pour trois ans lui aussi, était chargé de la mise en place et du fonctionnement de l'administration civile. Les finances, la justice, les hôpitaux et l'entretien matériel de l'armée relevaient de sa compétence. Dans le domaine des finances, travaillaient sous sa direction des administrateurs provinciaux, des ordonnateurs du roi, des receveurs d'octroi, des syndics de paroisses. L'appareil judiciaire était composé de deux conseils supérieurs qui avaient respectivement pour siège le Cap-Français et Port-au-Prince. On retrouvait une sénéchaussée dans chaque ville importante. Sur le plan sanitaire, des hôpitaux furent créés dans le Nord (Cap-Français), l'Ouest (Port-au-Prince) et dans le Sud (les Cayes)⁷⁴.

Avec cette double structure, véritable bureaucratie militaro-administrative, la colonie était mise en coupe réglée par la métropole. La monarchie absolue française avait pris en main les destinées de Saint-Domingue. Elle s'était arrogé le droit et le pouvoir de concéder des terres à des colons, à ses propres agents, à ses courtisans et à ses alliés. Et son alliance avec la bourgeoisie française allait transformer le visage de Saint-Domingue et lui imprimer l'image de la « Perle des Antilles ». La division en classes et fragments de classes dominantes dans la colonie est une réponse aux initiatives de la bourgeoisie métropolitaine et une adaptation à ses victoires politiques. L'État et le ministère de la Marine, les armateurs négriers, les industriels, les négociants et « tous ceux qui avaient des créances à Saint-Domingue⁷⁵ » opérèrent dans un circuit qui dépassait la colonie, l'entraînait et déterminait le rythme de progrès des colons⁷⁶. Ainsi, l'État absolutiste français et la bourgeoisie française étaient les principaux bénéficiaires de la prospérité de la colonie. Mais quels furent les mécanismes qui permirent à l'État et à la bourgeoisie de tirer autant de profits de la mise en valeur de la colonie?

Le système de l'Exclusif ou Pacte colonial

Le système de l'Exclusif ou Pacte colonial définit les relations entre la métropole française et ses colonies. Selon le Pacte colonial, « les colonies sont créées par et pour la métropole, et non l'inverse ». Cette formule résumait l'essence de la politique coloniale française définie par le ministre Colbert; d'où la notion de « colbertisme », l'équivalent du système de l'Exclusif ou Pacte colonial. En vertu du Pacte colonial, la monarchie éliminait la liberté de commerce. Et le commerce exclusif avec la France plaçait la colonie dans une situation de dépendance totale vis-à-vis de la mère patrie: et pour la vente de ses denrées tropicales, et pour son approvisionnement en articles manufacturés et en main-d'œuvre noire. Ainsi, les produits européens se vendaient à des prix exorbitants sur le marché colonial: farines, vins, ferrements, et esclaves africains. En revanche, les denrées tropicales s'achetaient à très bas prix: sucre, café, indigo, coton. Dans une telle situation, la colonie ne faisait qu'enrichir les grands ports français: Bordeaux, Nantes, Marseille, Le Havre, en leur vendant ses précieuses denrées tropicales et en achetant les produits de leur arrière-pays⁷⁷.

Les rapports de domination et d'exploitation entre Saint-Domingue et la France plaçaient les planteurs blancs au bord de la faillite. Certains d'entre eux étaient totalement ruinés. Pour essayer de remonter le courant, ils empruntaient aux armateurs et aux négociants qui jouaient aussi le rôle de banquiers. Ils s'étaient endettés à un point tel que, dans les années 1780, certains d'entre eux devaient la presque totalité de leurs récoltes aux bailleurs de fonds. On comprend pourquoi certains historiens voient en eux les fermiers de leurs bailleurs de fonds⁷⁸. Mais les planteurs blancs n'avaient jamais accepté le sort qui leur était fait. En maintes occasions, ils avaient revendiqué la liberté de commerce qui leur aurait permis d'alléger le fardeau de l'Exclusif et de pouvoir réaliser des bénéfices substantiels. Bien avant l'indépendance des 13 colonies américaines, ils avaient recouru, en 1722, 1765 et 1769, à la sédition pour manifester leur volonté de s'autogouverner⁷⁹.

L'aggravation de la situation dans la colonie par les rapports transnationaux de pouvoir

La conquête de Saint-Domingue et l'évolution de cette colonie française s'inscrivaient dans la dynamique de l'émergence du système interétatique et du système capitaliste en expansion. L'alliance entre les jeunes États et leurs bourgeoisies nationales créait des capitalismes nationaux agressifs. La lutte pour la suprématie entre les monarques, la course à la conquête et au partage du monde avaient transformé l'Europe et les régions convoitées par les puissances européennes en champs de bataille. Les guerres franco-espagnoles, anglo-espagnoles, anglo-françaises, anglo-hollandaises, hispano-hollandaises et franco-hollandaises, avaient leurs répercussions en Amérique en général, et dans la Caraïbe en particulier. Ces guerres expliquent le partage d'Hispaniola entre l'Espagne et la France, l'appui de la France et de l'Espagne aux Américains lors de la guerre d'indépendance de ce pays contre l'Angleterre, ainsi que les agressions et tentatives de conquête des Espagnols et des Anglais dont Saint-Domingue fut l'objet tout au long du XVIII^e siècle.

Mais la guerre ne fut pas le sport préféré des monarques européens. On ne doit jamais oublier que « les affaires de l'État et du capitalisme sont inextricablement liées, qu'elles ne sont que les deux faces ou aspects d'un même développement historique⁸⁰ ». Les guerres entre les capitalismes

nationaux étaient tout aussi intenses et tout aussi dévastatrices que les guerres entre les États. Elles visaient la ruine économique des colonies des États et des capitalismes rivaux. Le commerce de contrebande, appelé aussi interlope, pratiqué à Saint-Domingue par les Hollandais, les Anglais et les Espagnols, s'il apportait une bouffée d'oxygène aux planteurs, affectait sérieusement les intérêts de la monarchie et de la bourgeoisie françaises. En d'autres termes, le trafic illicite était profitable aux autres États-nations européens et américains.

Pour contrer cet acte d'agression, la bureaucratie militaro-administrative de Saint-Domingue réagissait avec sévérité contre les colons qui osaient violer le principe sacro-saint du Pacte colonial. Les deux piliers de la politique coloniale française à Saint-Domingue, le gouverneur général et l'intendant des finances, ne se faisaient jamais prier pour prendre des mesures drastiques dans leurs domaines respectifs. Le premier, en véritable despote militaire, entouré d'officiers arrogants, asservissait les petits-Blancs et les libres au service de la milice et exerçait une surveillance « odieuse » sur toute la colonie. Quant au second, surtout depuis l'arrivée de Barbé de Marbois en 1785, il se comportait en tyran fiscal, qui fouillait les registres, vérifiait les recensements, redressait les comptes, infligeait des amendes⁸¹. Cette attitude des hauts fonctionnaires de la bureaucratie militaro-administrative ne faisait qu'envenimer les rapports déjà tendus entre la colonie et la métropole, tout en renforçant les vellétés autonomistes de certaines fractions de la classe possédante. On se trouvait déjà à la veille de 1789 : la France et l'Europe avançaient à grands pas vers l'événement du Siècle des lumières qui allait bouleverser le panorama sociopolitique et marquer la conscience universelle : la première révolution démocratique bourgeoise.

Trois siècles après l'arrivée des conquistadors, l'expansionnisme européen avait changé la face de l'Amérique : explorations, conquêtes, pillages, actes de piraterie, exterminations d'autochtones, guerres, balkanisation de la Caraïbe, esclavage des Noirs et Révolution américaine. Les « civilisés » avaient tout apporté aux « barbares » : la chrétienté, la science et la technique, l'État absolutiste, l'exploitation capitaliste des ressources naturelles et humaines. De ce processus global naquit Saint-Domingue : cette « île légendaire », la « perle des Antilles », colonie la plus prospère de l'époque. Des conflits intraclassistes et interclassistes greffés sur des problèmes de races, des antagonismes entre possédants et non-possédants, entre libres et

non-libres, entre autonomistes et partisans du système de l'Exclusif, laissaient prévoir des jours sombres pour la colonie.

Mais

[l]a lutte séculaire entre les classes se résout en dernière analyse au niveau politique et non au niveau économique ou culturel d'une société. En d'autres termes, c'est la construction et la destruction des États qui décident des changements fondamentaux dans les rapports de production, tant que les classes sociales subsistent⁸².

L'Europe qui se trouvait à l'origine de la dynamique globale dans laquelle s'inscrivait Saint-Domingue, et la France qui y avait organisé le « miracle économique » que sa colonie symbolisait, allaient offrir le « moment politique » aux « jacobins blancs, mulâtres et noirs » de Saint-Domingue. Les « conditions adéquates » étaient donc réunies.

Notes

1. La piraterie maritime à cette époque était l'apanage des corsaires. En effet, la France, l'Angleterre, la Hollande, etc., aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, dans le cadre des rivalités intercolonialistes, se comportant en véritables États-bandits sur le plan externe, délivraient des lettres de course aux flibustiers, armaient des bandits notoires, des repris de justice, des tueurs professionnels, pour arriver à obtenir leur part du butin que constituaient les richesses du Nouveau Monde.
2. «The "military revolution" or "military modernization" refers to the process whereby small, decentralized, self-equipped feudal hosts were replaced by increasingly large, centrally financed and supplied armies that equipped themselves with ever more sophisticated and expensive weaponry. The expense of the military revolution led to financial and constitutional strain, as parsimonious and parochial estates refused to approve requisites taxes.» Voir DOWNING, Brian M., *The Military Revolution and Political Change*, Princeton, Princeton University Press, 1992, p. 10.
3. Dans *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe (990-1990)*, Tilly place carrément l'organisation de la contrainte et la préparation de la guerre au centre de son analyse où il montre que la structure de l'État apparaît essentiellement comme un produit secondaire des efforts des gouvernants pour acquérir les moyens de la guerre et il insiste sur le fait que les relations entre les États, spécialement dans la guerre et la préparation de la guerre, ont affecté fortement le processus entier de la formation de l'État. Voir TILLY, Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe (990-1990)*, tr. fr., Paris, Aubier, 1992 (1990), p. 38.
4. De l'avis de Perry Anderson, le développement des canons en bronze moulé fit pour la première fois de la poudre l'arme décisive des guerres, rendant anachroniques les forteresses des barons. Voir ANDERSON, Perry, *L'État absolutiste: ses origines et ses voies*, t. I, tr. fr., Paris, Maspéro, 1978 (1976), p. 22.

5. La souveraineté interne et externe implique le double monopole de la contrainte et de la fiscalité, pour reprendre l'expression de Norbert Elias. Voir ELIAS, Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p. 25.
6. «Il est intéressant de constater qu'en effet, de 1450 à 1500, années qui virent à l'ouest les premiers prodromes des monarchies absolues unifiées, la longue crise de l'économie féodale fut surmontée grâce à une réorganisation des facteurs de production où pour la première fois des découvertes technologiques spécifiquement urbaines jouèrent un rôle primordial.» Voir ANDERSON, Perry, *L'État absolutiste: ses origines et ses voies*, *op. cit.*, p. 22.
7. BEAUD, Michel, *Histoire du capitalisme de 1500 à 2000*, 5^e éd., Paris, Seuil, 2000 (1981), p. 28-29.
8. WILLIAMS, Eric, *De Christophe Colomb à Fidel Castro*, *op. cit.*, p. 72-73.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*, p. 73-74.
11. Les Pays-Bas, appelés improprement, traditionnellement, Hollande, sont devenus indépendants en 1580. Le nom traditionnel de Hollande sera conservé dans le cadre de ce travail pour désigner ce pays.
12. Certains historiens estiment qu'en 1623 quelque 800 navires hollandais opéraient dans la Caraïbe. Voir BOSCH, Juan, *De Cristóbal Colón a Fidel Castro. El Caribe, frontera imperial*, 11^e éd., Saint-Domingue, Editorial Corripio, 2000 (1970), p. 198.
13. BOSCH, Juan, *ibid.*, p. 199-203.
14. Les Anglais y avaient été chassés par les Français. Voir DORSAINVIL, Justin Chrysostome, *Manuel d'histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, Édition post 1957 (1924), p. 32.
15. À ce sujet, Adam Smith écrit: «Elle [Saint-Domingue] est maintenant la plus importante des colonies à sucre des Indes occidentales, et l'on assure que son produit excède celui de toutes les colonies à sucre de l'Angleterre, prises ensemble.» Voir SMITH, Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, t. II, tr. fr., Paris, Flammarion, 1991 (1776), p. 180.
16. La partie occidentale représente le tiers de l'île, soit 27 750 km².
17. BOSCH, Juan, *op. cit.*, p. 27.
18. *Ibid.*, p. 22.
19. BEAUD, Michel, *op. cit.*, p. 65.
20. *Ibid.*, p. 55.
21. De 1665 jusqu'à la fin du xvii^e siècle, des représentants successifs du roi de France, tels que Bertrand d'Ogeron, de Pouansey, Du Casse, etc., avaient essayé, sans succès, d'organiser la colonie et de fixer les habitants au sol en vue de promouvoir l'agriculture. Voir DORSAINVIL, J. C., *op. cit.*, p. 35-36.
22. Pour le sociologue Jean Casimir, une compagnie commerciale est une organisation à laquelle l'État afferme une colonie. Elle devient responsable de l'économie et du peuplement du territoire. Voir CASIMIR, Jean, *La culture opprimée*, tr. fr., Port-au-Prince, Imprimerie Lakay, 2001 (1981), p. 19.
23. BRUTUS, Edner, *Révolution dans Saint-Domingue*, t. I, Bruxelles, Éditions du Panthéon, s. d., p. 121.
24. CASIMIR, Jean, *op. cit.*, p. 21.

25. *Ibid.*, p. 30.
26. L'expression commerce triangulaire évoquait le commerce tricontinental entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. En fait, l'Europe était le point de départ et le point d'arrivée. Les bateaux laissaient les ports du vieux continent avec leurs cargaisons d'articles manufacturés en direction de l'Afrique, plus précisément vers la côte de la Guinée. Là, les capitaines des navires européens échangeaient une partie de leurs produits contre des Noirs, qu'ils chassaient également ou qu'ils acquéraient des roitelets ou des chefs de tribus. Ensuite, ils laissaient le continent africain avec leurs nouvelles cargaisons composées de Noirs et de l'autre partie des objets manufacturés, pour se diriger vers l'Amérique, notamment vers la Caraïbe. Et dans les ports des divers pays du Nouveau Monde, ils échangeaient le contenu de leurs bateaux contre des peaux et des produits tropicaux avant de repartir pour l'Europe.
27. Étant donné que les Noirs, réduits en esclavage et qui étaient plus de 500 000, étaient considérés comme des biens meubles, c'est-à-dire des objets de valeur comme les autres, on pourrait estimer à quatre et six milliards de francs le capital investi à Saint-Domingue. Voir PLUCHON, Pierre, *Toussaint Louverture : un révolutionnaire d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1989, p. 16.
28. *Ibid.*, p. 16-17.
29. *Ibid.*, p. 17.
30. Cité dans PLUCHON, Pierre, *ibid.*, p. 16.
31. *Ibid.*
32. *Ibid.*
33. Parlant de Saint-Domingue, Pierre Pluchon affirme qu'à la fin du Siècle des lumières, la « perle des Antilles [...] brille des mille feux d'un eldorado de légende ». Pour sa part, l'historien Benoît B. Joachim, en référence à la situation de cette colonie à la même époque, écrit : « eldorado ou volcan ? » En fait, c'était les deux à la fois, c'est-à-dire un eldorado construit sur un volcan. Voir PLUCHON, Pierre, *ibid.*, p. 9; JOACHIM, Benoît B., *Les racines du sous-développement en Haïti*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1979, p. 15.
34. WILLIAMS, Eric, *Capitalisme et esclavage*, tr. fr., Paris, Présence africaine, 1975 (1970), p. 16.
35. LANDES, David S., *Richesse et pauvreté des nations*, tr. fr., Paris, Albin Michel, 2000 (1998), p. 104.
36. BOSCH, Juan, *op. cit.*, p. 128.
37. Les Portugais s'adonnaient aux pratiques de l'esclavage aux îles du Cap-Vert longtemps avant l'arrivée de Colomb dans le Nouveau Monde. Voir LANDES, David S., *op. cit.*, p. 105.
38. WILLIAMS, Eric, *De Christophe Colomb à Fidel Castro*, *op. cit.*, p. 39.
39. *Ibid.*
40. Voir BASTIDE, Roger, *Les Amériques noires*, 2^e éd., Paris, Payot, 1974, p. 11-12.
41. MILLER, Joseph C., *Way of Death : Merchant Capitalism and the Angolan Slave Trade (1730-1830)*, Madison, University of Wisconsin Press, 1988.
42. LANDES, David S., *op. cit.*, p. 162.
43. MANIGAT, Leslie F., *Éventail d'histoire vivante d'Haïti*, t. I, Port-au-Prince, Coll. du CHUDAC, Média-Texte, 2001, p. 67.

44. Voir SMITH, Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, t. I, *op. cit.*, p. 234-236.
45. POSTLETHWAYT, Malachy, *The African Trade, the Great Pillar and Support of the British Plantation Trade in North America*, Londres, 1745, p. 4, 6, cité dans WILLIAMS, Eric, *Capitalisme et esclavage*, *op. cit.*, p. 74-75.
46. WEBER, Max, *Histoire économique: esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, tr. fr., Paris, Gallimard, 1991, p. 319.
47. WILLIAMS, Eric, *Capitalisme et esclavage*, *op. cit.*, p. 74.
48. Voir INIKORI, Joseph E., *Africans and the Industrial Revolution in England: A Study in International Trade and Economic Development*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
49. «Entre les XVI^e et XVII^e siècles, autant l'esclavage fut essentiel pour l'accumulation des richesses en Europe, autant il fut peu significatif pour l'organisation économique européenne. Il renfloua un grand nombre de rentiers, mais ne contribua que dans une très faible proportion au déploiement de l'organisation capitaliste et de la forme de l'exploitation industrielle lucrative.» Voir WEBER, Max, *op. cit.*, p. 321.
50. LANDES, David S., *op. cit.*, p. 167-168.
51. Soulignant l'importance de la «destruction créatrice» qui s'enracine dans les dynamiques d'innovation, Schumpeter écrit: «[L]impulsion fondamentale qui met et maintient en mouvement la machine capitaliste est imprimée par les nouveaux objets de consommation, les nouvelles méthodes de production et de transport, les nouveaux marchés, les nouveaux types d'organisation industrielle, tous éléments créés par l'initiative capitaliste. Ce processus de Destruction Créatrice constitue la donnée fondamentale du capitalisme.» Voir SCHUMPETER, Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, tr. fr., Paris, Payot, 1984 (1942), p. 116-117.
52. JOACHIM, Benoît B., *op. cit.*, p. 9.
53. Si, dans un premier temps, la métropole, pour faire face à la croissance démographique, au chômage, lutter contre le banditisme et contribuer au peuplement de la colonie, encourageait et forçait même les gens à émigrer vers Saint-Domingue, par la suite, les possibilités d'émigration étaient devenues de plus en plus difficiles. Il fallait éviter le morcellement des terres, car les «engagés ou 36 mois», à la fin de leurs contrats, exigeaient un lopin de terre qu'ils devaient mettre en valeur pour leur propre compte. Or, la culture de la canne, pour être rentable, devait s'effectuer sur de vastes étendues de terre.
54. WILLIAMS, Eric, *De Christophe Colomb à Fidel Castro*, *op. cit.*, p. 108.
55. FOUCHARD, Jean, *Les marrons de la liberté*, Paris, Éditions de l'École, 1972, p. 109.
56. PLUCHON, Pierre, *op. cit.*, p. 15.
57. *Ibid.*, p. 16.
58. Ces concepts sont utilisés par Max Weber dans sa *Sociologie des religions*, texte traduit partiellement en français. Voir KALBERG, Stephen, *La sociologie historique comparative de Max Weber*, *op. cit.*, p. 236.
59. DORSAINVIL, J. C., *op. cit.*, p. 42.
60. MANIGAT, Leslie F., *op. cit.*, p. 63.
61. Cette façon de procéder vise essentiellement à nous permettre de ne pas trop nous distancer des catégories de la sociologie webérienne. Voir WEBER, Max, *Économie et société*, *op. cit.*, p. 391-400.

62. Certains historiens, comme Leslie F. Manigat, considèrent les planteurs blancs comme «les véritables meneurs du jeu dans ce système social plantocratique». Voir MANIGAT, Leslie F., *op. cit.*, p. 58.
63. CASIMIR, Jean, *op. cit.*, p. 31.
64. LEPKOWSKI, Tadeusz, *Haïti*, t. I, La Havane, Casa de las Américas, 1968, p. 53.
65. CASIMIR, Jean, *op. cit.*
66. PLUCHON, Pierre, *op. cit.*, p. 10.
67. Les engagés étaient des Blancs si pauvres qu'ils se voyaient dans l'obligation, pour payer leur voyage et venir tenter leur chance à Saint-Domingue, de vendre leur liberté pour trois ans au capitaine du navire qui les transportait. Celui-ci, à son tour, les revendait aux aventuriers français déjà établis dans la colonie. D'où leur nom d'engagés ou 36 mois. Cet esclavage temporaire une fois terminé, ils recouvraient leur liberté. Voir DORSAINVIL, J. C., *op. cit.*, p. 34-35.
68. Ces Noirs libres – on en comptait plusieurs milliers dans la colonie – étaient surtout d'anciens esclaves de métier ou à talent qui avaient pu amasser assez d'argent pour acheter leur liberté ou qui l'avaient obtenue grâce à la générosité de leurs maîtres.
69. MANIGAT, Leslie F., *op. cit.*, p. 69.
70. On appelait esclaves créoles ceux qui étaient nés dans la colonie, et nègres bossales ceux qui venaient directement d'Afrique.
71. PLUCHON, Pierre, *op. cit.*, p. 9-10.
72. Voir DORSAINVIL, J. C., *op. cit.*, p. 36-37.
73. Voir ELIAS, Norbert, *op. cit.*, p. 25.
74. Voir DORSAINVIL, J. C., *op. cit.*, p. 38-40.
75. BRUTUS, Edner, *op. cit.*, p. 257.
76. CASIMIR, Jean, *op. cit.*, p. 30.
77. PLUCHON, Pierre, *op. cit.*, p. 9.
78. JOACHIM, Benoît B., *op. cit.*, p. 12.
79. *Ibid.*, p. 11.
80. Au sujet des relations entre l'État moderne et le capitalisme, l'historien allemand Otto Hintze écrit: «Le capitalisme n'a pas davantage conduit à l'État moderne que l'État moderne n'a conduit au capitalisme. On dira plutôt: les affaires de l'État et du capitalisme sont inextricablement liées [...] elles ne sont que les deux faces ou aspects d'un même développement historique.» Voir HINTZE, Otto, «Economies and Politics in the Age of Modern Capitalism», dans GILBERT, Felix (dir.), *The Historical Essays of Otto Hintze*, *op. cit.*, p. 183.
81. PLUCHON, Pierre, *op. cit.*, p. 33-34.
82. ANDERSON, Perry, *op. cit.*, p. 11-12.